



Évaluation des établissements
Évaluation des formations

RAPPORTS D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY ET DE SES FORMATIONS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 10/05/2023

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Au nom du comité d'experts¹ :

Jean Stillemans, Président du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Sommaire

Sommaire	3
RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY	5
Présentation de l'établissement	5
1 / Caractérisation du territoire.....	5
2 / Caractérisation de l'établissement	5
3 / Contexte de l'évaluation.....	6
Le pilotage stratégique et opérationnel.....	7
1 / Des valeurs institutionnelles fortes à décliner pour mieux structurer la stratégie de l'établissement	7
2 / Une stratégie d'établissement à construire, expliciter et formaliser	7
3 / Des partenariats académiques locaux et régionaux solides qui pourraient s'ouvrir vers des projets supplémentaires	8
4 / Un réseau de partenariats internationaux à construire	9
5 / Un ensemble de partenariats économiques, sociaux, culturels bien inscrits dans le territoire	9
6 / Un établissement engagé dans ses environnements	9
7 / Une gouvernance bien construite, mais qui constitue une charge importante pour les personnels.....	10
8 / Une communication multimédia agile, qui peut être améliorée.....	10
9 / Un système d'information en voie de construction	11
11/ Une direction vigilante face à la fragilité de ses ressources	12
12 / Une forte attention à la gestion des ressources humaines et au dialogue social.....	12
13 / Une politique immobilière à préciser et à professionnaliser	13
Conclusion du domaine 1 : Le pilotage stratégique et opérationnel.....	14
La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société	15
1 / Une politique de recherche inscrite dans le territoire, que mènent deux laboratoires complémentaires ..	15
2 / Une politique de ressources dotée de moyens modestes.....	16
3 / Des choix stratégiques concrétisés par de nombreux partenariats inscrits dans le territoire	17
4 / Des ressources administratives et matérielles en support de la recherche	18
Conclusion du domaine 2 : la politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société	18
La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus	19
1 / Une offre de formation à construire au regard des orientations de l'école	19
2 / Une politique de professionnalisation à mettre en place en 1 ^e cycle	20
3 / Une organisation et des pratiques pédagogiques à consolider	20
4 / Une ouverture et une adaptation à l'international à poursuivre	21
5 / Un manque de lisibilité du contenu des formations proposées, qui nuit à leur attractivité	21
6 / Des indicateurs de l'insertion professionnelle lacunaires qui appellent un plus large engagement de l'établissement	22
7 / Une politique de ressources, d'accompagnement et d'incitation à renforcer.....	22
8 / Une implication notable de l'établissement en termes d'amélioration continue de l'offre de formation, mais qui nécessite d'être systématisée	23
9 / Une renaissance de la vie étudiante, qui peut compter sur de nombreux acteurs, malgré l'absence d'un schéma directeur clair	23

10 / Une politique de ressources consacrée à la vie étudiante, entre une volonté d'entreprendre et un manque de structuration	24
Conclusion du domaine 3 : la politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus	25
Conclusion	26
1 / Les points forts	27
2 / Les points faibles	27
3 / Les recommandations	27
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE (DEEA)	28
Présentation de la formation.....	28
1 / La politique et la caractérisation de la formation	28
2 / L'organisation pédagogique de la formation	29
3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation.....	29
4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation.....	30
Conclusion	30
Points forts	30
Points faibles.....	30
Recommandations	30
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE (DEA)	31
Présentation de la formation.....	31
1 / La politique et la caractérisation de la formation	31
2 / L'organisation pédagogique de la formation	32
3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation.....	32
4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation.....	33
Conclusion	33
Points forts	33
Points faibles.....	33
Recommandations	33
Liste des sigles.....	34
Observations de la directrice de l'ENSA Nancy	37
Organisation de l'évaluation	42

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY

Présentation de l'établissement

1 / Caractérisation du territoire

La région Grand Est compte quasiment 5,6 millions d'habitants en 2020¹, soit 8,3 % de la population française, et regroupe 9 départements² et cinq grands pôles urbains³. Elle se singularise par une inscription territoriale transfrontalière avec quatre pays : Allemagne, Luxembourg, Suisse et Belgique. Elle connaît une dynamique démographique déficitaire depuis 2020⁴, caractérisée par de forts contrastes entre les territoires qui la composent. La région Grand Est comprend trois académies : Reims, Nancy-Metz (siège de la région académique) et Strasbourg. Elle est marquée par un taux de scolarisation des 18-24 ans et par un pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur dans la population locale, inférieurs à la moyenne nationale.

En matière d'enseignement supérieur, la région Grand Est se distingue par une offre étoffée, pluridisciplinaire, maillant l'ensemble du territoire grâce à la présence de 70 sites d'enseignement supérieur comptabilisant plus de 215 000 étudiants. On dénombre quatre universités (Lorraine, Strasbourg, Haute Alsace et Troyes), 32 écoles d'ingénieurs, une vingtaine d'écoles de commerce et d'écoles d'art et cinq écoles administratives et juridiques⁵. Réparties sur ce territoire, les actions des 75 projets de PIA en région Grand Est sont nombreuses, variées et intégratives avec en particulier un idex et un site, 15 labex, 3 EUR, 14 équipex, 4 PPR, 1 projet Excellences, etc. Le financement régional de la recherche et de l'enseignement supérieur est de 122 M€ pour la période 2018-2022.

La région Grand Est est structurée en trois regroupements majeurs, organisés en association⁶ : les sites alsacien⁷, champenois⁸, et lorrain. L'ENSA Nancy fait partie de l'association organisée autour de l'université de Lorraine.

2 / Caractérisation de l'établissement

Créée en 1969, l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy occupe aujourd'hui un bâtiment conçu en 1995 par l'architecte Tessinois Livio Vacchini⁹. Placée sous la tutelle pédagogique du ministère de la Culture, l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy est un établissement public à caractère administratif (EPA).

L'ENSA fait partie d'un petit campus dans le quartier Rives de Meurthe, à proximité du centre-ville de Nancy, avec deux autres écoles intégrées à l'université de Lorraine, l'école européenne d'ingénieurs du génie des matériaux (EEIGM) et l'école nationale supérieure en génie des systèmes et de l'innovation (ENSGSI). L'école dispose d'un ensemble immobilier développant 7 848 m² de SHON¹⁰.

L'école développe un enseignement organisé en trois cycles selon le schéma LMD¹¹ et délivre quatre diplômes : le diplôme d'études en architecture, conférant le grade de licence ; le diplôme d'État d'architecte, conférant le grade de master ; le doctorat, délivré par les deux écoles doctorales de l'université de Lorraine, ainsi que l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre, en son nom propre.

L'école propose également deux masters co-accrédités avec l'Université de Lorraine : un master design avec deux parcours proposés, le parcours Verre Design Architecture (VDA) et le parcours Design numérique et Architecture (DNA), et un master génie civil parcours Architecture Bois Construction (ABC).

La recherche est structurée en deux laboratoires, l'UMR MAP CRAI (Centre de Recherche en Architecture et en Ingénierie) et le LHAC (Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine). Les doctorants de ces laboratoires sont rattachés respectivement à l'école doctorale IAEM (Informatique, Automatique, Électronique-

¹ STRATER, région Grand Est p.10.

² Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, collectivité européenne d'Alsace et Vosges.

³ L'euro métropole de Strasbourg, le grand Reims, Mulhouse-Alsace agglomération, la métropole du grand Nancy et l'euro métropole de Metz

⁴ Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). Cf. Le Grand Est en 2020 : l'épidémie de Covid-19 amplifie la baisse du nombre d'habitants – INSEE Analyses Grand Est – 135.

⁵ STRATER, région Grand Est, juillet 2018, p.10.

⁶ Au sens de la loi de 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche.

⁷ Il regroupe l'Université de Strasbourg, l'Université de Haute Alsace, l'INSA Strasbourg, la BNU de Strasbourg, l'ENSA de Strasbourg, l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement – ENGEEES, la Haute École des Arts du Rhin (Hear).

⁸ Il s'agit de l'association de 17 établissements d'enseignement supérieur de la région associés à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. L'association été créée à la suite de la dissolution de la communauté d'établissements et d'universités « Université de Champagne » en 2017.

⁹ Ministère de la culture : « Aix-en-Provence – École supérieure d'art » // [Aix-en-Provence - Ecole supérieure d'art \(culture.gouv.fr\)](http://Aix-en-Provence - Ecole supérieure d'art (culture.gouv.fr))

¹⁰ ARAE08 SPSI p.5.

¹¹ Licence, Master, Doctorat.

Électrotechnique, Mathématiques et Sciences de l'Architecture) et à l'école doctorale « Humanités nouvelles – Fernand Braudel » de l'Université de Lorraine¹².

À la rentrée 2021, l'école accueillait 671 étudiants. Son équipe pédagogique est composée de 74 enseignants, dont 35 titulaires¹³. Le personnel administratif, technique et scientifique (ATS) compte 48 agents. Enfin, l'école disposait d'un budget consolidé de 7,1 M€.¹⁴

3 / Contexte de l'évaluation

Durant la période quinquennale qui vient de s'achever (2017-2022), l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy a vu sa marche fortement entravée par des événements et des obstacles de diverses natures. Il est utile de rappeler ici les faits principaux :

- Effondrement d'un pan de la façade du bâtiment Vacchini en mai 2017, entraînant dans sa chute un escalier de secours qui a rendu l'immeuble inaccessible au public jusqu'à l'issue des travaux de réfection, en septembre 2021 ;
- Par voie de conséquence, l'emménagement en urgence des activités de l'établissement dans l'immeuble « Boffrand », ancienne École des Beaux-Arts et autres amphithéâtres de la ville de Nancy ;
- La mise au jour de difficultés de pilotage de l'établissement qui a mené à l'installation d'une nouvelle équipe de direction au début de l'année 2020.
- Il convient d'ajouter les difficultés et les retards dans la concrétisation des dispositions légales arrêtées par le législateur en février 2018 dans le cadre d'une réforme visant à la réorganisation des instances et des statuts des personnels au sein des ENSA ;
- Ainsi que les adaptations nécessaires des personnels liées à la crise sanitaire dès mars 2020.

Le Rapport d'autoévaluation de l'établissement (RAE) réalisé par l'ENSA Nancy, dans le cadre de la campagne d'évaluation Hcéres 2022-2023, est marqué à de nombreux endroits par le rappel de ces faits, leur description et l'analyse de leurs effets sur la situation actuelle de l'établissement, que celle-ci concerne la direction, les instances, les formations, la recherche, la vie étudiante, le vécu des personnels, les services administratifs ou les diverses infrastructures.

Le corps principal du RAE décrit et récapitule avec précision les différentes actions entreprises depuis l'arrivée de la nouvelle direction, soit depuis janvier-février 2020.

Le comité d'évaluation a considéré qu'il était légitime de se concentrer, à son tour, sur cette période de reconstruction progressive qui se poursuit aujourd'hui et qui prolonge la trajectoire mise en œuvre au début de l'année 2020 par la direction et par les instances de l'ENSA. Dès lors, les retours et l'analyse critique du présent rapport ne prennent en compte les faits antérieurs à 2020 que dans la mesure où ils influencent la période postérieure.

Les recommandations du rapport d'évaluation de la période 2017-2022 étaient les suivantes :

1. Valoriser les grandes orientations du projet pédagogique et des formations.
2. Poursuivre l'effort sur la recherche : synergie entre les laboratoires, potentiel d'encadrement.
3. Hiérarchiser les objectifs pour l'international et définir les moyens pour les atteindre.
4. Améliorer la communication à partir des besoins des usagers et publics.
5. Concrétiser la volonté de mettre en place des plans d'action pluriannuels hiérarchisés.
6. Développer les ressources propres : valorisation des partenariats, formation continue.
7. Étudier avec l'Université de Lorraine les développements possibles sur les volets « vie étudiante » et international.

Ces recommandations ont généralement correspondu aux actions qui ont été menées par l'ENSA de Nancy. Le RAE en fait état et le présent rapport en prend acte au fil de ses évaluations. **Les recommandations 3. et 5. font cependant exception et seront à nouveau formulées dans les recommandations finales de l'évaluation 2022-2023 (cf. infra).**

¹² RAE page 10.

¹³ ARAE13 bilan social.

¹⁴ ARAE16 Rapport d'activité.

Le pilotage stratégique et opérationnel

Référence 1. « L'établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international. »

1 / Des valeurs institutionnelles fortes à décliner pour mieux structurer la stratégie de l'établissement

Au centre de la région Grand Est, l'ENSA Nancy rappelle dans son RAE ses origines et revendique la poursuite d'une histoire longue de plus de 50 ans, marquée par des références pédagogiques et scientifiques fortes, ainsi que par des valeurs sociétales exigeantes. Ainsi, sous les mots d'ordre de « contextualisme¹⁵ », « durabilité », et « frugalité », l'école développe ses actions sur son territoire. De même, ces références et ces valeurs s'expriment dans le « Projet de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy »¹⁶ élaboré récemment, en 2021¹⁷, et dans le document « Axes stratégiques ENSA Nancy 2022-2026 »¹⁸ produit dans le cadre de la présente évaluation.

Ces documents affichent un positionnement clair, articulé de manière cohérente, et permettent de saisir les ambitions de l'établissement, telles qu'elles sont mises en œuvre aujourd'hui, ainsi que ses perspectives, à moyen et long terme. Ainsi, l'école affirme son ambition d'ouvrir ses étudiants à une pensée critique, « au service d'une innovation durable exploitant les filières courtes et biosourcées, les savoir-faire locaux ». Par ailleurs, sa position au cœur d'une région transfrontalière l'invite à une ouverture européenne.

Aux côtés de ces textes fondateurs, les documents produits au sein de l'établissement, dans les domaines de la formation ou de la recherche, décrivent les thématiques disciplinaires contemporaines qui orientent les activités de l'école. L'inscription et la valorisation de l'histoire comme patrimoine, le territoire comme ressource de matérialités, mais aussi en tant que champ d'action, les diverses « transitions », les enjeux du numérique, l'urbanité versus la ruralité : ces thèmes portent les formations organisées ou co-organisées, les programmes de recherche, les événements, les partenariats entretenus ou recherchés. La consultation des pages internet de l'école¹⁹ permet d'en prendre la mesure. La visite et les rencontres *in situ* ont permis aussi au comité d'experts de prendre connaissance du bon niveau de partage par les personnels de l'école de ces valeurs sous-jacentes et d'analyser davantage l'ampleur des activités de l'établissement qui traduisent ces orientations thématiques. Le comité relève d'ailleurs que celles-ci sont également en phase avec le positionnement énoncé par de nombreuses écoles d'architecture dont l'excellence est reconnue en France et à l'international.

Ce positionnement, même s'il est explicité dans sa généralité gagnerait à être précisé et décliné en axes stratégiques davantage approfondis, aussi bien sur le plan des formations et de la recherche, que du point de vue des actions à l'égard des acteurs publics, culturels, associatifs, économiques, des plus locaux jusqu'à l'international.

Référence 2. « L'établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, qu'il décline en objectifs opérationnels et dont il assure le suivi. »

2 / Une stratégie d'établissement à construire, expliciter et formaliser

Le RAE de l'établissement rappelle les axes structurants de la période 2017-2022²⁰ et en dresse le bilan. La part est faite entre les axes qui ont pu être consolidés (par exemple les alliances avec l'Université de Lorraine), ceux qui ont été fragilisés par le sinistre de 2017 (finaliser l'amélioration du cadre de travail et les moyens mis à disposition des étudiants) et les avancées mises en œuvre après l'arrivée de la nouvelle direction en 2020. Les « axes stratégiques » présentés par l'établissement pour la période 2022-2027 ont été formulés dans le contexte du processus de l'autoévaluation²¹ durant le premier semestre de 2022. Ils tirent les conséquences du bilan du quinquennat précédent et se déclinent en trois points :

- L'engagement dans un monde de transitions,
- L'ancrage aux territoires (Grand Est et international) en formant au projet d'architecture situé,

¹⁵ Voir RAE, page 4. Le néologisme « contextualisme » est apparu suite à la diffusion des travaux de Kenneth Frampton, dont « Towards a Critical Regionalism: Six Points for an Architecture of Resistance », in *The Anti-Aesthetic. Essays on Postmodern Culture*, Bay Press, Seattle, 1983.

¹⁶ Voir ARAE03. Consultable sur les pages internet de l'ENSA. <https://www.nancy.archi.fr/fr/le-projet-de-l-ecole.html>

¹⁷ Validation lors du CA du 19 mai 2022.

¹⁸ Voir dans le DAE de l'ENSA la pièce ENSAN HCERES 2022 – AXES STRATÉGIQUES.

¹⁹ Voir <https://www.nancy.archi.fr/>

²⁰ Voir RAE, page 7.

²¹ Voir RAE, page 3.

- Les fondements et les liens entre héritages et mutations contemporaines dans les enseignements, la recherche et les activités professionnelles.

Le « Projet de l'École » a quant à lui été co-construit quelques mois auparavant par la nouvelle direction en concertation avec sa communauté. Ces deux documents destinés à fonder le positionnement institutionnel de l'ENSA doivent à présent être déclinés en objectifs précis, hiérarchisés, susceptibles d'entrer dans un programme d'actions jalonnées sur les volets des formations, de la recherche, de la vie étudiante, ou encore des interactions avec les milieux extérieurs. Cette nécessité est bien à l'ordre du jour de la direction et des instances de l'ENSA. Elle est énoncée à plusieurs reprises dans le RAE de l'établissement et a été manifestée à nouveau lors des entretiens avec le comité d'experts.

Le comité recommande de construire, d'explicitier et de formaliser la stratégie de l'établissement, en concertation avec les instances et les communautés de personnels de l'École. La définition de cette stratégie permettra, de surcroît, d'établir un premier contrat d'établissement avec le ministère de la Culture.

La lettre de mission du ministère de la Culture à l'intention de la directrice²², établie en juin 2020, fixe l'objectif premier de remédier aux divers désordres dont a pâti l'établissement, tant au niveau de la gouvernance que du patrimoine immobilier. La lettre précise une date de retour sur le site Vacchini qui coïncide avec la rentrée universitaire de septembre 2021. Elle se conclut en demandant l'élaboration d'un projet de contrat d'établissement à l'horizon 2022. Le retour de l'école dans ses murs s'est fait à la date fixée ; la gouvernance a été remise en ordre (cf. *infra*). Les conditions sont donc réunies pour permettre la mise en place et la concrétisation de ce projet de contrat d'établissement.

Référence 3. « L'établissement s'inscrit dans son environnement et construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie. »

3 / Des partenariats académiques locaux et régionaux solides qui pourraient s'ouvrir vers des projets supplémentaires

Inscrit comme axe structurant de l'école, un partenariat solide unit l'Université de Lorraine (UL), certaines de ses composantes²³, et l'ENSA Nancy. Il a été consolidé pendant la période 2017-2022 comme le recommandait la précédente évaluation du Hcéres. Des conventions *ad hoc* ont été mises en place, dont la convention d'association entre l'UL et l'ENSA Nancy²⁴, ainsi que des conventions de co-accréditation²⁵. Le partenariat concerne la vie et la santé des étudiants, la médecine et le sport. Des mastères mention Design sont co-accrédités : Design Numérique Architecture (DNA) et Verre Design Architecture (VDA), ainsi qu'un master mention Génie civil : Parcours Architecture Bois Construction (ABC), cela depuis de nombreuses années. Des équipes pédagogiques de l'UL ont fourni à l'ENSA un support ponctuel dans le cadre de sa réforme des enseignements liée à l'apprentissage par compétences (APC) en cycle licence et de la formation pédagogique des enseignants. De plus, la présidence de l'UL est membre de droit du CA de l'école.

L'adossement à deux écoles doctorales, l'ED « Humanités nouvelles – Fernand Braudel » (LHAC) et l'ED IAEM (Informatique, Automatique, Électronique Électrotechnique, Mathématique et Sciences de l'Architecture) permet à l'ENSA d'organiser à partir de son établissement et de ses équipes de recherche l'ensemble du cursus de Licence, Master, Doctorat.

Les responsables des deux institutions (ENSA et UL) estiment que le statut formel de la convention de partenariats est adéquat et qu'une intégration comme composante de l'UL n'apporterait pas de plus-value significative à l'école²⁶.

La mise en place d'un double diplôme ingénieur architecte ou architecte ingénieur est envisagée depuis plusieurs années. Le comité d'évaluation suggère qu'une concertation soit mise en place prochainement entre l'UL et l'ENSA Nancy afin d'en évaluer la faisabilité et, le cas échéant, de mettre au point une maquette précise qui proposerait les parcours possibles et les contenus à y intégrer.

²² Voir ARAE06.

²³ L'école nationale supérieure des technologies et industries du bois (ENSTIB), le centre de formation des apprentis (CFA), l'école doctorale « Humanités Nouvelles-Fernand Braudel », l'école doctorale Informatique, Automatique, Électronique-Électrotechnique, Mathématiques et Sciences de l'Architecture (IAEM) – RAE p.10, RAE, page 10.

²⁴ Convention d'association UL-ENSA signée le 20 septembre 2017.

²⁵ Conventions de cohabilitation avec l'ENSTIB (école nationale supérieure des technologies et industries du bois), signées le 28 septembre 2022.

²⁶ Déclarations lors d'entretiens distincts.

4 / Un réseau de partenariats internationaux à construire

Un partenariat est établi avec l'Université Internationale de Rabat (UIR) et son École d'Architecture, créée en 2013 (partenariat partagé avec l'UL et l'ENSA Paris Est). Les premiers diplômés de l'école de Rabat ont été délivrés en 2020, en présence de la directrice de l'ENSA Nancy²⁷. Les enseignants de Nancy ont eu un rôle structurant dans la fabrication de la maquette pédagogique de l'école de Rabat, en particulier par leurs contributions pour y déployer le dispositif des « semaines intensives »²⁸. Ces apports se poursuivent aujourd'hui sous la forme de diverses participations à la vie académique de l'École d'Architecture de Rabat (participations à ces semaines intensives, conférences). Des prolongations vers un double diplôme et le développement de la recherche sont évoqués, voire mis à l'étude, avec l'aide des apports nancéens²⁹.

Le partenariat intense et structuré avec Rabat est unique et paraît isolé au sein de relations internationales plus ponctuelles entretenues par l'ENSA. Par ailleurs, l'école exprime l'objectif de contribuer à un réseau d'échanges transfrontaliers. **Le comité recommande que la politique internationale de l'établissement fasse l'objet d'une prospective délibérée et explicitée. Il paraît en effet opportun que l'ENSA Nancy s'inscrive dans un réseau de relations internationales plus étoffé. Cette prospective pourrait être étudiée avec d'autres ENSA, voire avec l'UL comme cela avait été préconisé lors de la précédente évaluation du Hcéres.**

5 / Un ensemble de partenariats économiques, sociaux, culturels bien inscrits dans le territoire

La densité des partenariats socio-économiques et socioculturels constitue un point fort de l'école. Les projets de recherche et les enseignements sont enrichis par des collaborations avec les collectivités et avec les acteurs économiques concernés – entreprises, réseaux et organisations. Ainsi deux chaires traitent de problématiques inscrites dans les réalités économiques, sociales et culturelles du territoire de l'école :

- La chaire partenariale « Architecture et construction en bois – du patrimoine au numérique » dont l'objectif est de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégique par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques. Cette chaire a inscrit un premier sujet de thèse autour de la notion de « durabilité », co-financé par le ministère de la Culture et trois partenaires industriels locaux.
- La chaire partenariale « Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants » a pour ambition, dans une approche pluridisciplinaire, d'apporter des éléments de compréhension et de proposer des concepts innovants, dans une logique de transition écologique et sociétale. Depuis 2017, le partenariat avec la Fédération des parcs nationaux, dans le contexte de cette chaire, est digne d'être noté. Il s'illustre, notamment par l'intermédiaire des ateliers « Hors les murs ». La chaire « Nouvelles Ruralités » a engagé des réflexions liées aux paysages et aux enjeux agricoles de limitation de l'artificialisation des sols.

Ces chaires partenariales incarnent adéquatement les objectifs fixés par le ministère de la Culture qui promeut ces initiatives³⁰. Toutefois, leur coordination, leur accompagnement et leur développement demandent des moyens budgétaires et de personnels, au-delà de ce dont dispose l'ENSA Nancy, qui y joue un rôle charnière³¹. Il serait opportun que la direction de l'ENSA se concertent avec le ministère de tutelle pour étudier les voies concrètes lui permettant d'accomplir sa mission vis-à-vis de ces chaires.

Les interactions entre le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, d'Environnement de Meurthe-et-Moselle (CAUE54) et l'ENSA de Nancy, sont, elles aussi, récurrentes et fructueuses³². Elles sont nombreuses et diversifiées, engageant des collaborations entre les acteurs des deux entités, dans les domaines de la sensibilisation des publics (expositions, événements, visites de territoires), la recherche (en particulier avec le LHAC), l'enseignement (cours, séminaires, ateliers de projet, jurys), les stages et la communication.

6 / Un établissement engagé dans ses environnements

L'ENSA définit des engagements sociétaux qui sont affirmés clairement dans ses valeurs de références³³. Ainsi, la thématique de la durabilité s'inscrit au cœur de ses activités menées dans les territoires. Particulièrement, la

²⁷ Voir RAE, page 10 ; événement rappelé lors d'entretien distinct avec les représentants des institutions partenaires.

²⁸ Voir RAE, page 10.

²⁹ Voir RAE, page 37 ; propos échangés lors d'entretiens distincts avec les représentants des institutions partenaires.

³⁰ « Le dispositif de la chaire a pour vocation de mener des programmes d'action d'enseignement et de recherche en étroite collaboration avec des collectivités locales et des entreprises en premier lieu, mais aussi avec des instances publiques (CAUE, Services de l'État, CDC) afin de produire de nouveaux savoirs. Ces nouveaux savoirs académiques mais aussi savoir-faire et savoir-être sont essentiels pour accompagner les mutations sociétales en cours. Ils doivent être des leviers puissants pour faire évoluer les métiers du cadre de vie, dont les métiers de l'architecture. », <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Architecture>

³¹ Voir RAE, page 38 ; problématique développée par plusieurs interlocuteurs lors d'entretiens distincts.

³² Voir le document « CAUE54 – Bilan des actions partenariales – ENSA de Nancy, 24/10/2022 ».

³³ Voir ci-dessus à la page 7 : Le pilotage stratégique et opérationnel, 1/.

dimension transfrontalière de ses ambitions est décrite à de nombreuses reprises dans le RAE. La formation, la transformation, la transmission des espaces architecturaux, urbains et paysagers sont à l'ordre du jour, comme il se doit en un lieu où se forment de futurs professionnels.

Référence 4. « La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie. »

7 / Une gouvernance bien construite, mais qui constitue une charge importante pour les personnels

Sous la direction précédente, six comités consultatifs (C professionnel, C scientifique, C relations internationales, C études et vie étudiante, C culture et valorisation, C moyens, ressources et personnels)³⁴ avaient été mis en place et présentaient leurs travaux au CA pour une délibération et une validation. Dans le rapport d'évaluation de la période précédente³⁵, ce dispositif a été jugé positif et l'établissement encouragé, dans les recommandations du comité, à le maintenir.

Les réformes entamées en 2018 ont rendu cette structuration obsolète et l'établissement a été amené à procéder à une réorganisation de sa gouvernance à partir de 2020 et l'arrivée de la nouvelle équipe de direction. Le RAE³⁶ dresse un bilan narratif de la mise en conformité des organes de l'ENSA avec les prescrits légaux.

L'équipe de direction a été resserrée autour de trois personnes, l'organigramme des services a été refondu. Le rôle de l'équipe de direction et les compétences des différents services ont été clarifiés. Un règlement intérieur particulièrement exhaustif a été élaboré, il précise les attributions de chacun, et permet ainsi de répondre aux griefs formulés dans le diagnostic RPS d'avril 2019³⁷.

Le RAE relève les ajustements et progrès observés, mais aussi **les difficultés. Parmi celles-ci, la surcharge des présidents des CPS, CFVE et CR³⁸, qui ne peuvent bénéficier de facto de décharges pour être soulagés, puisque la tutelle n'assure pas les moyens pour les compenser. Les élus dans les instances sont très nombreux par rapport à l'ensemble du corps des enseignants au sein d'un établissement qui n'est pas de grande taille. Ces situations semblent provoquer une fatigue qui affaiblit les engagements au service de l'institution.** Par ailleurs, les instances : CA, CPS, CT, CHSCT sont réunies régulièrement, les réunions font l'objet de comptes rendus diffusés à la communauté. Les réunions statutaires des instances sont précédées de réunions préparatoires, ce qui est favorable à un fonctionnement démocratique et à un meilleur partage des informations et des prises de décision. Toutefois, le comité d'évaluation s'interroge sur le caractère chronophage de ces modalités de travail, dès lors qu'elles reposent sur un effectif restreint³⁹.

Le comité recommande d'attribuer clairement à l'un des membres de la direction la responsabilité spécifique de la pédagogie, des formations, de la vie étudiante pour permettre à l'établissement de gagner en efficience.

8 / Une communication multimédia agile, qui peut être améliorée

La communication de l'ENSA est aujourd'hui riche et claire, répondant ainsi à la recommandation formulée par le précédent rapport du Hcéres. Elle mobilise tous les vecteurs disponibles : supports papier (plaquettes, dépliants), site internet, réseaux sociaux, chaînes audiovisuelles, intranet⁴⁰.

Ainsi, de nombreuses informations sont mises à disposition sur le site internet de l'ENSA Nancy, essentielles et utiles à ses usagers, dont une présentation d'activités emblématiques et grand public. **Toutefois, la navigation d'une page à une autre apparaît complexe, empêchant l'appropriation par le visiteur. Sa fluidité pourrait donc être avantageusement améliorée.** L'École est présente de manière dynamique sur les réseaux sociaux, avec un suivi serré des activités organisées, comme de la vie de ses communautés. Les contenus récents et les archives audiovisuelles sont accessibles au moyen de la chaîne YouTube (86 vidéos à la date du rapport). Les newsletters « Atrium » et « Parvis » constituent des expressions hebdomadaires du fonctionnement institutionnel et de la vie collective de l'établissement.

³⁴ Rapport Hcéres 2017.

³⁵ Rapport d'évaluation de l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy 2017, publié sur le site internet de l'Hcéres.

³⁶ Voir référence 4, page 12.

³⁷ Voir ARAE07 ENSAN HCERES 2022 – Rapport ADH diagnostic risques psychosociaux avril 2019.

³⁸ Voir RAE, page 12 ; informations obtenues lors de plusieurs entretiens distincts.

³⁹ Voir RAE, pages 12 et 58.

⁴⁰ Voir RAE, pages 16 et 17.

Le comité d'évaluation a bénéficié d'un accès temporaire à l'intranet de l'établissement qui lui a permis de constater la qualité des informations échangées, leur bonne circulation et la transparence du pilotage à l'égard des différentes catégories d'agents.

Une information détaillée pour chacune des activités d'enseignement organisées (fiches descriptives des contenus et méthodes pédagogiques) est disponible partiellement sur le site de l'école à destination des divers publics, externes et internes, intéressés, dont les étudiants candidats et inscrits, ainsi que les étudiants intéressés par la mobilité. Le comité recommande donc une plus grande cohérence dans l'affichage et dans l'accès à l'information.

9 / Un système d'information en voie de construction

Lors de la refonte de l'organisation de l'école, la nouvelle direction a décidé de créer un service informatique spécifique⁴¹, alors qu'il était auparavant intégré dans un service « infrastructure » mêlant plusieurs fonctions support. Cette création est à saluer, car elle apporte plus de cohérence à la gestion du système d'information.

Dirigé depuis mai 2022 par un ingénieur de recherche, le service a en charge la gestion des SI de l'école, des ressources bureautiques, téléphoniques, reprographiques et audiovisuelles, des réseaux et de la cybersécurité. Le nouveau responsable s'est attaché dans un premier temps à effectuer une analyse de l'existant qui pourra déboucher dans un second temps sur une cartographie des risques et sur la production du schéma directeur du système d'information de l'école.

Toutefois l'unicité du SI n'est pas encore assurée, les laboratoires de recherche ayant gardé leur indépendance en matière de serveurs, d'accès extérieurs et de sauvegarde non sécurisée. **Le comité attire l'attention de l'ENSA sur la nécessaire sécurisation des accès et des données de la recherche.** Le nouveau service informatique doit être en capacité d'assurer la sauvegarde de l'ensemble des données de l'école : c'est son rôle et il dispose des compétences techniques pour ce faire. **L'ENSA pourrait aussi, dans ce domaine, s'appuyer sur son partenariat avec l'UL.**

Le comité recommande à l'école, après cette restructuration bienvenue, d'élaborer son SDI, finir d'unifier son fonctionnement et son organisation afin d'assurer la sécurisation des données et une cybersécurité globale.

Il est à noter que l'ancien responsable du service informatique a rejoint le service de la recherche⁴² pour assurer une mission de soutien dans ce domaine et la maintenance technique, notamment au MAP-CRAI, et qu'il travaille en cohésion avec le service informatique, ce qui peut faciliter la transition vers l'unification des infrastructures.

Référence 5. « L'établissement porte une politique globale de la qualité. »

10 / L'absence d'une politique globale de la qualité

Le RAE décrit le fonctionnement de l'école et les améliorations apportées depuis 2020, mais ne présente pas pour autant une démarche de qualité structurée. L'absence de démarche qualité persiste donc, alors qu'elle avait été soulignée dans le rapport quinquennal précédent.

L'école reconnaît d'ailleurs ne pas avoir de tableaux de bord⁴³, mais des outils de suivi *ad hoc* qui permettent de fournir aux instances les données statistiques nécessaires : cartographie des emplois, bilan des recrutements par exemple. Dans le domaine financier, même si la gestion est effectuée de façon rigoureuse, le contrôle interne n'a pas encore été mis en place, bien que sa nécessité en soit reconnue, tant par le service financier que par l'agent comptable. L'école ne dispose pas davantage d'un suivi des heures d'enseignement et du service des enseignants.

Certes l'école a eu d'autres priorités à régler pendant les dernières années, et sa petite taille permet une connaissance empirique des éléments principaux pesant sur son fonctionnement, mais elle aurait tout à gagner à se doter d'un minimum de tableaux de bord sur sa trajectoire financière, RH et immobilière et à réfléchir à des processus d'amélioration, qui pourraient bénéficier à la direction comme aux instances.

L'établissement ne porte pas pour l'instant de politique qualité. Il aurait intérêt à se doter d'un socle de tableaux de bord afin d'éclairer son action.

⁴¹ Voir RAE, page 17.

⁴² Voir RAE, page 18 ; informations échangées lors de plusieurs entretiens.

⁴³ Voir RAE, page 10.

Référence 6. « L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré. »

11 / Une direction vigilante face à la fragilité de ses ressources

L'école connaît une situation financière fragile, mais elle est vigilante et consciente des enjeux. De surcroît, elle dispose d'un service solide pour assurer le suivi de sa trajectoire financière.

La situation financière de l'ENSA est contrainte. Sa principale ressource est la subvention d'État pour charges de service public qui n'augmente que faiblement depuis 2021⁴⁴. Les ressources propres sont par ailleurs en baisse. L'école doit aussi veiller à ce que les actions de partenariat ne pèsent pas sur son budget. Les dépenses de personnel représentent plus de 40 % de la section de fonctionnement du budget de l'école. Sur les quatre dernières années, la section de fonctionnement a été déficitaire, à l'exception de l'année 2021, et il devrait l'être à nouveau en 2022, ce qui conduit l'établissement à une insuffisance d'autofinancement.

En revanche le fonds de roulement devrait être en hausse en 2022 et présenter un niveau appréciable de près de 11 mois de fonctionnement. Toutefois cet indicateur est à relativiser du fait des opérations de travaux programmées et non encore réalisées.

La hausse du point d'indice de la Fonction publique et celle du coût de l'énergie vont alourdir les dépenses de fonctionnement. La situation financière de l'école est donc fragile. Les comptes financiers 2020 et 2021 avaient déjà mis en lumière ces difficultés, dont la communauté est consciente. Des mesures d'économie sont mises en place, mais ne peuvent qu'avoir un effet limité, si l'on considère les dépenses contraintes. De plus l'ENSA ne peut compter que sur des financements extérieurs, État, CPER ou collectivités, pour faire face à ses besoins d'investissement en matière immobilière.

Toutefois l'école peut s'appuyer sur un service financier solide, dont l'agent comptable (en adjonction de service) souligne la qualité des mandatements dans son rapport annuel. Les restes à payer sont limités. Un PPI a été élaboré. La masse salariale est suivie par le service des ressources humaines et par le service financier de façon trimestrielle, en lien avec le contrôle budgétaire en région. Le budget est largement construit par reconduction, mais tient compte des demandes émises par la communauté, sans toutefois que ce dialogue soit formalisé. **La petite taille de l'établissement facilite certes la communication entre ses membres, mais une procédure plus explicite pourrait s'avérer utile.**

Le contrôle interne n'a pas été un sujet prioritaire pendant la dernière période quinquennale, compte tenu de la situation particulière de l'école, mais sa nécessité est reconnue et **le comité d'évaluation recommande à l'ENSA de le mettre en œuvre dès à présent.**

Malgré la période tardive du dialogue de gestion avec le ministère de tutelle, l'école souscrit sans réserve à la perspective d'un contrat d'établissement. **Le comité d'évaluation ne peut qu'acquiescer à ces souhaits, qui permettraient à une école de petite taille et aux moyens contraints d'avoir une meilleure visibilité sur sa programmation budgétaire.**

Référence 7. « La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l'établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels. »

12 / Une forte attention à la gestion des ressources humaines et au dialogue social

L'ENSA s'est dotée d'objectifs de recrutement de ses enseignants et a veillé à restaurer un dialogue social de qualité, garant du retour à un climat de travail plus serein et propice à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'école⁴⁵.

En 2018, suite à la modification du statut des ENSA, le CA de l'école a défini un objectif de répartition des enseignants entre catégories⁴⁶, visant entre autres à atteindre 60 % d'enseignants-chercheurs titulaires. Objectif presque atteint fin 2021, où cette proportion atteint 56,5 %. Toutefois, à la rentrée 2022, le corps enseignant ne compte plus que deux professeurs, contre quatre auparavant. L'école est ainsi confrontée à la question de son attractivité, des profils des recrutés, des besoins en recherche et du lien entre formation et recherche. **Elle**

⁴⁴ Comptes financiers et BR2 2022.

⁴⁵ Voir RAE, les documents fournis par l'école, les informations communiquées lors des entretiens.

⁴⁶ Voir RAE, page 23.

souhaite à présent élaborer une stratégie de recrutement plus qualitative⁴⁷, le comité d'évaluation ne peut que l'encourager à aller dans ce sens.

S'agissant des ATS, l'école s'estime suffisamment pourvue. La refonte de l'organigramme a conduit à des redéploiements internes. Comme d'autres ENSA, elle rencontre des difficultés de recrutement d'ATS titulaires. Néanmoins, le nombre de postes non pourvus reste faible.

Le service des ressources humaines compte deux personnes. Malgré ce faible effectif, l'école assume ses obligations en termes de gestion quotidienne, de recrutement ou d'enjeux sociétaux. Elle veille à l'accueil des nouveaux personnels, applique les lignes directrices de gestion ministérielles, elle a élaboré un plan d'égalité professionnelle et se montre vigilante sur les questions de handicap et de discriminations. À la suite de la crise sanitaire, la possibilité de télétravail un à deux jours par semaine a été généralisée. Un bilan social est présenté chaque année. S'agissant de la formation du personnel, l'école organise des formations sur les aspects réglementaires ou pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ; elle s'appuie également sur le ministère de la Culture ou la plate-forme interministérielle régionale pour les ATS et peut faire appel à l'UL pour former ses enseignants sur ces questions.

L'école a mis en œuvre des décharges pour les activités de recherche (voir *infra*), elle reste en attente des textes réglementaires sur les décharges administratives, qui faciliteraient le travail et l'investissement des enseignants dans les instances.

En 2019, en réponse à la crise de gouvernance, l'ENSA a commandité un diagnostic des RPS qui a mis en évidence une détérioration du climat social ayant entraîné un recours contentieux⁴⁸. Elle s'attache à mettre en œuvre les préconisations de ce rapport en vue de rétablir des conditions de travail plus sereines, avec un processus de mise en œuvre détaillé et un chronogramme de monitoring. CT et CHSCT sont régulièrement réunis et fonctionnent de façon satisfaisante, les comptes rendus sont disponibles sur l'intranet.

Référence 8. « L'établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement. »

13 / Une politique immobilière à préciser et à professionnaliser

Faisant suite à la refonte de l'organigramme de l'établissement, un service en charge des infrastructures assure désormais le suivi de l'immobilier (politique immobilière et maintenance) et de la logistique (accueil, sécurité et entretien). De façon plus surprenante, ce service comprend également la plate-forme de maquettage dont la fonction est de soutenir la pédagogie en accueillant des étudiants pour la production de maquettes.

À la suite du sinistre de 2017, un diagnostic structurel a été réalisé. Le retour dans les locaux, à la rentrée 2021, a fait émerger divers problèmes de maintenance, que le service s'efforce de résoudre.

L'ENSA n'a pas d'outil pour le suivi de ses bâtiments. Elle se contente de fiches papier et d'une bonne connaissance empirique de ses locaux⁴⁹. En ce qui concerne la maintenance ou la logistique, force est aussi de constater le poids des relations informelles et le manque de procédures permettant une meilleure programmation des interventions. **L'ENSA gagnerait à se doter des compétences nécessaires dans ce domaine, ce que l'arrivée prochaine d'un ingénieur à la tête du service devrait faciliter.**

L'ENSA, ne disposant que de moyens limités, devrait définir plus précisément sa stratégie immobilière.

L'école doit gérer les conséquences de la crise énergétique. Elle est raccordée au réseau de chauffage urbain, ce qui limite les coûts et lui permet de bénéficier d'un mix énergétique pour moitié renouvelable. Des économies sont prévues à court terme sur l'éclairage, mais des travaux plus importants doivent être menés sur l'isolation thermique. L'ENSA va faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour hiérarchiser et planifier les travaux les plus urgents à réaliser : amélioration énergétique et solidité, opération actée au budget 2022.

L'ENSA a voté en juin 2022 son SPSI, mais celui-ci présente plusieurs hypothèses, sans que l'on distingue une orientation claire sur la voie choisie. L'ENSA est confrontée à deux sujets qu'elle doit traiter : assurer le gros entretien et renouveler son bâti (performance énergétique, solidité, absence de SSI), et d'autre part, répondre aux besoins d'adaptation ou d'agrandissement de ses locaux pour l'accueil de ses étudiants. Elle reçoit aujourd'hui autour de 700 étudiants dans un bâtiment conçu pour une capacité initiale de 500. L'inconfort est particulièrement important pour les espaces réservés à l'exercice du projet d'architecture, qui sont insuffisants

⁴⁷ Voir RAE, page 24.

⁴⁸ Voir ARAE07 ENSAN HCERES 2022 – RAPPORT ADH DIAGNOSTIC RISQUES PSYCHOSOCIAUX AVRIL 2019.

⁴⁹ Voir RAE, page 30 ; informations précisées lors d'entretiens distincts.

pour offrir une place permanente à chaque étudiant. **De manière générale, une réflexion sur les moyens d'augmenter les surfaces utiles est à l'ordre du jour pour l'établissement.**

Par ailleurs, la réalisation d'un atelier de maquette à l'échelle 1 s'avère nécessaire pour soutenir les méthodes d'enseignement. Ce point a été déjà soulevé dans le rapport d'évaluation précédent. Un rapprochement avec la Cité du Faire⁵⁰, située sur le territoire de la métropole du Grand Nancy, semble annoncer qu'une réponse pourra être apportée à ce besoin.

L'appel à assistance à maîtrise d'ouvrage est une première étape vers la rénovation des locaux, mais l'ENSA devrait définir sa trajectoire de développement. Celle-ci conditionnera sa stratégie immobilière, qui restera largement dépendante de financements extérieurs.

Conclusion du domaine 1 : Le pilotage stratégique et opérationnel

Points forts :

- La définition de valeurs institutionnelles fortes.
- Une nouvelle direction pleinement mobilisée dans un contexte difficile.
- Une atmosphère de sérénité regagnée au sein des diverses communautés de l'établissement.
- Une politique de partenariats inscrits dans les territoires qui porte ses fruits.

Points faibles :

- Des axes stratégiques qui ne sont pas déclinés en objectifs opérationnels.
- Des instances mises en ordre, mais très chronophages.
- Des espaces d'usage réduits, en particulier pour les ateliers de projet.
- Une politique de partenariats internationaux peu construite.

Recommandations :

- Adopter une démarche globale de qualité.
- Mettre en œuvre une prospective du développement immobilier.
- Se diriger vers la conclusion d'un contrat d'établissement avec le ministère de la Culture.

⁵⁰ Informations communiquées lors de la visite du comité. Voir <https://lacitedufaire.fr/>

La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

Référence 9. « La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes. »

1 / Une politique de recherche inscrite dans le territoire, que mènent deux laboratoires complémentaires

L'ENSA Nancy fonde sa politique de recherche sur deux équipes, inscrites dans la longue histoire de l'établissement : le LHAC (Laboratoire d'Histoire d'Architecture Contemporaine) et le MAP-CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie). Le précédent rapport d'évaluation de l'établissement a souligné que l'amorce de synergie constatée entre les deux unités méritait d'être davantage concrétisée. Chacune des entités a connu récemment une évolution de ses thématiques de référence, en concomitance avec un renouvellement de ses membres et du pilotage. Les laboratoires accomplissent les orientations stratégiques de l'ENSA, en particulier en termes d'actions ancrées dans les territoires (à la fois comme bassins de ressources et comme champs de projets), cela sous le signe de la durabilité. La recherche destinée à expérimenter le prototypage pour éprouver la conception architecturale en bois⁵¹ (MAP-CRAI) et l'étude cartographiée des services écosystémiques liés aux usages des sols, du local au régional⁵² (LHAC) en fournissent des exemples significatifs.

Les champs disciplinaires couverts par le LHAC sont très larges, mobilisant les sciences sociales au sens large et, en particulier, l'histoire, les théories, le patrimoine, l'anthropologie, la sociologie, les études architecturales, urbaines et rurales⁵³. Cette étendue thématique paraît étonnante pour un laboratoire d'une taille modeste (cf. *infra*). L'évaluation de cette unité par le Hcéres pointe d'ailleurs la nécessité pour elle de mieux définir sa stratégie au cours de la période à venir et de mieux définir son périmètre scientifique. L'ENSA Nancy a un rôle important à jouer pour accompagner l'unité sur ce trajet.

Les champs du MAP-CRAI sont mieux délimités, orientés vers l'ingénierie et ses applications numériques expérimentales. Ces dernières se tournent principalement vers les modélisations et les techniques de fabrication⁵⁴. **Les objets patrimoniaux constituent des domaines où le LHAC et le MAP-CRAI sont en mesure de faire jouer leur complémentarité, dès lors qu'ils relèvent l'un des sciences sociales et l'autre des ingénieries.**

Ces deux entités se trouvent en situation dissymétrique à plusieurs égards :

- Le LHAC est identifié à l'échelle nationale⁵⁵, le MAP est identifié à l'échelle nationale et internationale, **les deux unités sont organisées à des échelles différentes (le MAP-CRAI est une équipe du MAP, UMR multisite dont les forces les plus importantes ne sont pas uniquement à Nancy, mais aussi à Lyon, Marseille et Paris).**
- Les enseignants du LHAC sont actifs en trois domaines de master : « Architecture, Histoire, Patrimoine », « Architecture, Ville et Territoires », « Architecture, Théorie, Critique », tandis que ceux du MAP-CRAI contribuent à un domaine de master : « Architecture, Ingénierie, Environnement »,
- Les adossements du LHAC à l'ED 411 « Humanités nouvelles – Fernand Braudel » et du MAP-CRAI à l'ED 77 « IAEM – Informatique, Automatique, Électronique-Électrotechnique, Mathématiques et Sciences de l'Architecture » sont une cause de divergence dans la politique et dans les moyens de la recherche. Le LHAC n'étant pas intégré à l'un des huit pôles scientifiques de l'ED « Fernand Braudel » ne peut bénéficier de contrats doctoraux⁵⁶. L'appartenance du MAP-CRAI à l'UMR MAP n'implique pas une limitation de ce type. **Le comité recommande à l'école et à ses partenaires de s'atteler à identifier des sources de financements pour compenser l'absence de contrats doctoraux au bénéfice du LHAC.**

Les partenariats inscrits dans le territoire par l'intermédiaire des Chaires partenariales « Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants »⁵⁷ (LHAC) et « Architecture et construction en bois – du patrimoine au numérique »⁵⁸ (MAP-CRAI) sont à rappeler ici⁵⁹. Ils témoignent de l'ampleur de la présence et des actions des deux laboratoires dans leurs environnements proches, dans le fil même de leurs objectifs.

⁵¹ Voir RAE, page 36.

⁵² Voir <https://www.nancy.archi.fr/projet-astral-psdr4.html>

⁵³ Voir Cahiers du LHAC N° 4, « Connaître, penser, enseigner », page 7.

⁵⁴ Voir activités 2020 2021 in Rapport d'activités 2020 2021, école nationale supérieure d'architecture de Nancy.

⁵⁵ Évaluation des unités de recherche par le département d'évaluation de la recherche du Hcéres, 2023.

⁵⁶ Information communiquée lors d'entretiens distincts lors de la visite de l'établissement.

⁵⁷ Voir RAE, page 40.

⁵⁸ Voir RAE, page 39.

⁵⁹ Voir ci-dessus, page 9.

Depuis 2015, les « Cahiers du LHAC » constituent une collection de cinq volumes qui correspondent à des actes de recherche. Il est question de transformer ces publications sous la forme d'une revue avec comité scientifique, double lecture en aveugle, et procédant par appel à contribution, selon les critères des revues savantes. Le comité d'évaluation ne peut que recommander cette évolution, qui là aussi pourrait être menée en collaboration avec d'autres ENSA.

Il est regrettable toutefois que l'école ne soit pas encore abonnée à des banques de données essentielles aux activités de chercheurs, notamment CAIRN et JSTOR. Ce manque doit être prochainement comblé.

Les projets et les activités de recherche des deux laboratoires au plan international correspondent aux ambitions de l'ENSA : ils sont orientés principalement vers les partenariats transfrontaliers de la région du Grand Est. Par exemple, pour le MAP-CRAI, il s'agit de sa participation à l'Association de Recherche sur la Conception Architecturale Numérique (ARCAN), qui associe des établissements français et belges⁶⁰, et dont les séminaires bisannuels SCAN sont reconnus⁶¹. Le LHAC, de son côté, a été associé en 2020-2021 à l'équipe de l'agence d'architecture TVK pour la consultation internationale « Luxembourg in Transition »⁶², qui vise à identifier des scénarios de transition écologique pour le Grand-Duché de Luxembourg et son espace transfrontalier. Ces activités internationales ont été d'une ampleur encore modeste lors de la période écoulée, et de fait **il convient que l'établissement procède avec prudence, et qu'il consolide ses unités de recherche, leurs relations locales et nationales, ce qui n'est pas contradictoire avec une stratégie de développement de partenariats internationaux plus ambitieux.**

Si la division entre **les domaines – larges – du LHAC et du MAP-CRAI** (sciences humaines et sociales versus ingénieries) est fréquente parmi les facultés et les écoles d'architecture, aux plans national et international, il n'en demeure pas moins que **la complémentarité active entre ces domaines scientifiques mérite d'être étudiée et renforcée au vu des objets qu'ils ont en commun. Cela permettrait d'envisager un certain partage** des moyens (recherche de financements, d'équipements), ainsi que des économies d'échelle propices au financement des opérations conduites respectivement par chaque unité, et renforcerait l'impact scientifique des travaux entrepris.

Compte tenu de la taille moyenne de l'équipe du MAP-CRAI (dix permanents), les questions de recherche traitées paraissent fort éparpillées. Une réorganisation des thématiques autour d'axes fédérateurs, peut-être en lien avec la structure pédagogique du cycle de master au sein de l'ENSA Nancy, pourrait permettre une lecture plus cohérente du positionnement scientifique de l'équipe.

Référence 10. « L'établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche. »

2 / Une politique de ressources dotée de moyens modestes

Le comité regrette que les analyses du RAE de l'école pourtant attentives ne soient pas illustrées par des données chiffrées concernant les ressources humaines et le budget de la recherche. Les évaluations des deux unités de recherche permettent de pallier ce défaut. Les principales données de caractérisation sont les suivantes⁶³ :

- LHAC : 15 permanents (dont 1 PR, 12 MCF), 25 non permanents (dont 10 EC et 11 doctorants) ; budget de 277 k€, dont 200 k€ provenant d'appels à projets régionaux et 61 k€ provenant de l'ENSA.
- MAP :
 - o 5 équipes, 43 personnels permanents (dont 2 PR, 15 MCF, 1 DR, 11 CR), 31 non permanents (dont 3 EC et 20 doctorants) ; un budget de 2 187 k€.
 - o UMR MAP CRAI : 10 permanents (dont 1 PR et 7 MCF), 7 non permanents (dont 1 EC et 6 doctorants).

Les deux unités de l'ENSA souffrent d'un trop faible nombre d'HDR (2 PR)⁶⁴. Jusqu'il y a peu, l'école privilégiait des critères pédagogiques dans le recrutement de ses enseignants-chercheurs. L'ENSA souhaite à présent⁶⁵ se mobiliser en faveur du développement de la recherche par le recrutement des enseignants-chercheurs : les « visions » de recherche des candidats sont sollicitées par les jurys⁶⁶. Par ailleurs, une formation à la recherche, financée sur fonds propre, est en cours de préparation à l'intention des enseignants qui manifesteraient leur

⁶⁰ Voir <https://arcan-scan.fr/index.php/arcan-scan/>

⁶¹ Voir <https://scaneconum.sciencesconf.org/resource/page/id/6>

⁶² Voir <https://luxembourgtransition.lu/equipes/>

⁶³ Évaluation des unités de recherche par le département d'évaluation de la recherche du Hcéres.

⁶⁴ Idem.

⁶⁵ Voir RAE, page 35.

⁶⁶ Idem.

intérêt. Le besoin d'augmenter le nombre de titulaires d'une HDR est bien identifié par l'établissement, afin de renforcer l'encadrement doctoral et de consolider les activités des deux laboratoires. **Ces initiatives sont à encourager, mais le comité souligne combien cette politique des petits pas aura besoin de temps avant d'atteindre des objectifs significatifs. Une réflexion approfondie sur la façon de sortir des ornières actuelles doit être conduite sur une base élargie, qui pourrait inclure l'UL, ainsi que d'autres ENSA.**

L'établissement dispose de cinq décharges pour les activités de recherche⁶⁷. En l'absence d'un référentiel national sur cette question, l'ENSA a défini à quelle quotité de décharge l'enseignant chercheur pouvait prétendre, et en vertu de quels critères il pouvait le faire. Il revient, par ailleurs, à l'enseignant chercheur qui est candidat à une décharge de trouver son remplaçant en cas d'avis favorable, ce qui paraît dissuasif. L'appartenance à un laboratoire est nécessaire afin de pouvoir se porter candidat à une décharge de recherche. Ces décharges ne sont octroyées que pour un an, certes renouvelable. Il conviendrait que l'évaluation des dossiers à l'appui de ce type de demande porte sur des activités de recherche et sur une production scientifique (publications, participation à des colloques) clairement mesurable, et que **les décisions relatives à ces demandes s'appliquent sur une échelle de temps pluriannuelle (d'au moins trois à cinq ans) afin de permettre et de soutenir un engagement** inscrit dans la durée que réclame nécessairement l'investigation scientifique. Enfin, même s'il semble que les thématiques cumulées des deux laboratoires couvrent un très large spectre, **la condition d'appartenance préalable à une unité de recherche pourrait freiner l'émergence de nouveaux sujets de recherche.**

Le MAP-CRAI dispose des moyens de l'UMR 3495 MAP dont il fait partie, ce qui l'intègre dans le réseau consistant d'équipes et de dispositifs mutualisés de cette unité, parmi lesquels les vecteurs de communication, les moyens de valorisation, les ressources informatiques et les plates-formes techniques.

Référence 11. « Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes. »

3 / Des choix stratégiques concrétisés par de nombreux partenariats inscrits dans le territoire

L'ENSA inscrit le développement de ses activités dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'architecture définie par le ministère de la Culture en 2015⁶⁸ et destinée à structurer le rapport de l'architecture à la société. Le détail des orientations correspond aux six axes de la stratégie nationale⁶⁹.

Les chaires partenariales « Architecture et construction en bois » et « Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants » rassemblent avec efficacité les actions entreprises suivant les orientations qui sont adoptées.

La chaire Bois, qui réunit quatre organismes⁷⁰ inscrits dans le territoire, permet de mener des actions multiples, telles que deux thèses co-financées par le ministère de la Culture et trois partenaires industriels locaux, la participation au forum Bois tous les deux ans et une manifestation pédagogique (les Défis du Bois 3.0).

La chaire « Nouvelles ruralités », engage les réseaux de territoire comme le CAUE, les PNR (Parcs naturels régionaux) Grand Est, et la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) Grand Est. Elle permet, dans le cadre de séminaires, colloques ou visites, une réflexion entre les acteurs privés et les publics professionnels, les étudiants, les enseignants-chercheurs, et les élus.

En plus des chaires, il faut remarquer les partenariats, à la fois pédagogiques et scientifiques, avec des collectivités territoriales et des bailleurs sociaux. C'est le cas pour les activités pédagogiques menées à Bar-le-Duc et à Verdun, ainsi que des travaux de recherches conduits sur la valorisation du bâti des centres anciens, avec des collectivités et Action Logement comme partenaires⁷¹.

Dans son RAE, l'école tient à s'affirmer comme acteur significatif de la médiation dans le domaine de l'architecture sur son territoire⁷². Un groupe de travail se réunit chaque semestre pour préparer des propositions d'activités qui sont soumises ensuite aux instances (CFVE et CR). Le groupe est composé d'enseignants, de chercheurs, de membres de la direction et du service de valorisation. **Une programmation continue est produite, composée de conférences, d'expositions ouvertes au public extérieur, de journées événementielles, dont celles qui s'inscrivent dans la politique du ministère de la Culture** (Journée européenne du patrimoine, Journée nationale de l'architecture).

⁶⁷ Voir RAE, page 38.

⁶⁸ Voir RAE, page 38 ; Stratégie nationale pour l'architecture – Rapport des groupes de réflexion (7 juillet 2015).

⁶⁹ Voir RAE, page 38.

⁷⁰ Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA antenne de Nancy), le pôle Fibres-Energivie, le GipebLor devenu Fibois Grand Est et le Centre régional d'innovation et de transfert de technologie Bois.

⁷¹ Voir <https://www.nancy.archi.fr/fr/realite-virtuelle-et-projet-action-logement.html>

⁷² Voir RAE, page 42.

Des publications régulières contribuent à la diffusion des connaissances et des résultats d'expériences produits lors de séquences pédagogiques ou de recherche, en particulier dans le contexte des partenariats précités. Un dispositif léger de publication a été mis au point qui permet l'édition à coût réduit des travaux issus des activités des enseignants et des chercheurs, dont une version numérique est accessible sur le site internet de l'école.

Le rapport d'évaluation précédent alertait sur les risques d'un éloignement de la formation et de la recherche de l'ENSA par rapport aux stratégies régionales, voire nationales pour l'architecture. Ces risques ont, à l'évidence, été écartés. L'établissement a développé des réseaux solides où se joignent les objectifs des partenaires, qu'ils soient publics, privés ou associatifs, dans leurs champs d'action respectifs.

Référence 12. « L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société. »

4 / Des ressources administratives et matérielles en support de la recherche

À partir de 2020, l'ENSA a mis en place un service consacré à l'accompagnement administratif de la recherche. Il prend sa place dans le nouvel organigramme des services administratifs déployé par la direction⁷³. Il est à présent pleinement opérationnel avec la prise de fonction d'une responsable de service en septembre 2022. Son équipe comprend une attachée faisant fonction d'ingénieure de recherche, une agente chargée de la valorisation et un ingénieur informatique.

Le service assure une veille sur les appels à projets, apporte un soutien aux deux laboratoires, en particulier dans le montage de dossiers et dans la valorisation des activités. L'articulation fonctionnelle entre le service et les deux laboratoires est prometteuse. Elle demandera probablement à s'ajuster au retour d'expérience. La complémentarité, à présent structurée, avec les services de la valorisation, des ressources humaines et des ressources financières devrait être féconde.

Les travaux techniques préalables au retour dans le bâtiment Vacchini ont permis de réorganiser le plateau réservé aux laboratoires de recherche. **Les espaces dévolus aux équipes, comme les surfaces mutualisées, ont été mieux équilibrés. En outre, une salle-vitrine des travaux de recherche, de l'ordre de 100 m², a été créée, qui manifeste l'importance de la recherche au sein de l'établissement et rassemble sa diversité en un lieu unique.**

Conclusion du domaine 2 : la politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

Points forts :

- Deux laboratoires de recherche actifs dans leur territoire (Grand Est et transfrontalier).
- La solidité du soutien des services administratifs et techniques aux laboratoires.

Points faibles :

- Des décharges d'enseignement pour mener des recherches limitées et compliquées à mettre en œuvre.
- Une politique de publication peu structurée.
- Manque de personnels HDR dans les deux laboratoires pour porter la formation doctorale.

Recommandation :

- Progresser dans les synergies et les complémentarités entre les deux laboratoires.
- Identifier les voies pour soutenir l'accès des doctorants du LHAC à des contrats doctoraux.
- Développer la valorisation de la recherche et de ses résultats vers les divers publics potentiels.

⁷³ Voir l'organigramme administratif de l'ENSA, ARAE10 ENSAN HCERES 2022 – ORGANIGRAMME 2019.2020.2021.

La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Référence 13. « L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie. »

1 / Une offre de formation à construire au regard des orientations de l'école

L'ENSA Nancy propose une formation pour le 1^e cycle menant au DEEA, ainsi que trois formations de 2^e cycle, dont le DEA, un master Génie civil avec l'école des Mines de Nancy, l'ENSGSI, l'ENSAD de Nancy et le GIP-InSIC, et enfin une formation doctorale en convention avec deux écoles doctorales de l'Université de Lorraine (« Humanités nouvelles – Fernand Braudel » – ED 411 et IAEM-Lorraine – ED 77). De plus, l'établissement dispense l'habilitation à la maîtrise d'œuvre (HMONP). En lien avec les ambitions de l'établissement, l'offre de formation de 2^e cycle se veut interdisciplinaire, associant des élèves architectes, ingénieurs, stagiaires et alternants.

Toutefois, l'offre de formation peut se lire comme la simple addition d'enseignements cumulés au fil des années : sa cohérence n'est pas démontrée ni explicitée ; l'articulation entre les deux cycles non plus. La lecture du RAE⁷⁴ ne permet pas de comprendre la construction pédagogique qui sous-tend l'offre proposée. **Il est recommandé que l'établissement veille à définir ses ambitions, ses orientations et ses priorités thématiques dans le domaine de la formation, en lien avec son identité, afin de structurer son offre de formation en cohérence avec son projet d'école.**

En matière de partenariats académiques, l'école bénéficie d'un ancrage local structurant, principalement en 2^e cycle, particulièrement pour le master Design et Génie civil. **Il est ainsi recommandé de renforcer les partenariats académiques en 1^e cycle afin de mieux ancrer la pédagogie dans le contexte local.**

La moitié des diplômés a eu une expérience à l'international⁷⁵, lors de voyages d'études ou en mobilité Erasmus (en 2019-2020, 8 étudiants de 1^e cycle et 26 étudiants de 1^{er} cycle). De nombreux accords bilatéraux permettent aux étudiants de suivre un programme Erasmus, mais la proportion des séjours internationaux pourrait être plus importante. Mis à part le partenariat avec l'École d'architecture de Rabat, la mobilité enseignante est limitée et se développe principalement grâce aux voyages d'études et à la participation à des ateliers internationaux.

Comme le précédent rapport du Hcéres le soulignait déjà, il est recommandé à l'établissement de cibler dans l'avenir de nouvelles ouvertures à l'international, d'identifier les freins à la mobilité des étudiants et de mettre en œuvre des actions pour y remédier.

La formation à et par la recherche n'est pas suffisante sur l'ensemble des formations de l'ENSA Nancy. La découverte de la recherche se fait en 1^e cycle par la présentation des laboratoires de l'école, ce qui paraît insuffisant pour une véritable sensibilisation à la démarche de recherche. L'initiation à la recherche n'est mentionnée qu'en 2^e cycle. Elle se fait dans le cadre des domaines d'études (DE), sans appui sur un socle partagé. Les deux laboratoires de recherche de l'ENSA nourrissent chacun des liens avec l'enseignement de master. Les enseignants du LHAC sont actifs dans trois domaines de master : « Architecture, Histoire, Patrimoine », « Architecture, Ville et Territoires », « Architecture, Théorie, Critique », tandis que ceux du MAP-CRAI contribuent essentiellement au domaine « Architecture, Ingénierie, Environnement » ; ils sont associés à des écoles doctorales de l'UL et développent des partenariats avec les milieux culturels, institutionnels ou économiques du territoire.

Le comité recommande de renforcer la formation à et par la recherche dans les deux cycles pour un meilleur développement par les étudiants des compétences à acquérir.

La politique d'acquisition des ressources documentaires au service du contenu des formations n'est pas établie. Les acquisitions se font au fur et à mesure des demandes et des contraintes budgétaires.

Il est recommandé de cibler une politique d'acquisition de ressources en adéquation avec les orientations pédagogiques des formations et d'impliquer les enseignants et les chercheurs dans le processus.

⁷⁴ Voir RAE référence 13, pages 46 et 47.

⁷⁵ Voir RAE référence 13, page 49.

2 / Une politique de professionnalisation à mettre en place en 1^e cycle

À la lecture du RAE⁷⁶, le 2^e cycle s'appuie sur des problématiques du territoire qui viennent nourrir les sujets d'ateliers de projets. Le 1^e cycle, de son côté, paraît relativement coupé du contexte local. Les acteurs socio-économiques locaux ne sont présents que durant le 2^e cycle, en particulier dans le cadre des semaines dites thématiques (appelées également intensives).

La formation continue en architecture n'a pas été développée. La recommandation formulée il y a cinq ans pour la période quinquennale échue n'a pas été mise en œuvre. L'enchaînement du sinistre, de la période d'expertise malheureusement accompagnée d'une presse néfaste à l'école, du rapport d'inspection, ainsi que de la crise sanitaire ont nui aux actions en faveur du développement des ressources pour activer ou réactiver un certain nombre de partenariats nécessaires.

L'ENSA de Nancy a par ailleurs ouvert la possibilité de formation en alternance, ou apprentissage⁷⁷. Cette formation par alternance, proposée depuis 2021 attire peu de candidats (deux ou trois personnes). Seuls les parcours de master Architecture Bois Construction, Verre Design Architecture et Design numérique architecture, sont organisés pour permettre un enseignement en alternance, qui reste à ce stade balbutiant. Les étudiants inscrits en 2021-2022 étaient respectivement aux nombres de 7 (ABC), 12 (VDA), et 22 (DNA).

L'Atelier national des collectifs d'Architecture (ANCA)⁷⁸, dispositif de formation continue destiné aux diplômés en architecture souhaitant s'établir en collectif professionnel⁷⁹, est fragilisé par le départ de l'enseignant référent non remplacé pour l'heure.

Il est recommandé à l'établissement de consolider sa politique de professionnalisation des formations.

Référence 14. « L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation. »

3 / Une organisation et des pratiques pédagogiques à consolider

L'ENSA de Nancy a entamé depuis 2017⁸⁰ la construction des programmes de formation déclinés par « compétences » visées et à acquérir. Sous le pilotage de la CFVE, des chantiers ont été lancés visant à l'harmonisation des enseignements et à l'aménagement des temporalités pédagogiques. Par exemple, le premier cycle est organisé en semaines pédagogiques thématiques⁸¹. En l'état actuel, seule le DEEA a été revisité et organisé en conséquence. Les autres formations dont les parcours de DEA demeurent en projet.

Il convient de noter que l'approche par compétences, telle qu'elle est conçue aujourd'hui par l'ENSA n'atteint pas l'ensemble des aspects de « l'alignement pédagogique » : acquis d'apprentissages visés, thèmes et contenus, méthodes pédagogiques, modes d'évaluation, explicitation des temps encadrés et autonomes. Ces aspects devraient être explicités, activité par activité, au moyen de fiches descriptives, y compris au sein des unités d'enseignement qui regroupent plusieurs apprentissages. Certaines activités disposent de ces fiches, dont a pu prendre connaissance le comité d'évaluation. Elles ne sont pas accessibles de manière permanente et ouverte, entre autres à travers la page internet de l'école. Cette lacune nuit à la bonne information des étudiants, à la coordination entre enseignements et entre enseignants, à la préparation des programmes d'échange dans le cadre de la mobilité internationale, comme Erasmus, à l'accès à la reconnaissance automatique des diplômes et à l'accès à la profession au sein de l'Union européenne (voir directive 2005/36/CE).

Le comité recommande que chaque activité d'enseignement soit décrite en détail (contenus, méthodes pédagogiques, évaluation) dans une fiche reprenant les aspects évoqués ci-dessus et accessible depuis l'internet de l'ENSA.

Le comité recommande, d'une manière plus générale, d'évaluer et de compléter ce qui est déjà mis en place, et de poursuivre cette approche pour le 2^e cycle. À cette fin, l'accompagnement par un service pédagogique extérieur est préconisé, provenant par exemple de l'UL.

La crise de la Covid a permis d'accélérer la mise en place de dispositifs pédagogiques hybrides. L'ensemble des communautés, enseignante et étudiante, maîtrise les outils numériques du type Office 365 et Teams. Les étudiants bénéficient de plusieurs espaces largement utilisés (reprographie, découpeuses laser, atelier de

⁷⁶ Voir RAE référence 13, page 52.

⁷⁷ Voir RAE, page 9.

⁷⁸ Voir RAE, page 55.

⁷⁹ Voir RAE, page 52 : « une action de formation continue qui a accueilli plusieurs années de suites de jeunes diplômés souhaitant se constituer en collectifs ».

⁸⁰ Voir RAE, page 52.

⁸¹ Voir RAE, page 46.

maquettage) et de salles informatiques depuis la réintégration de l'établissement dans les locaux du site Vacchini. Un dispositif de prêt de matériel est également mis en place.

Le comité recommande de poursuivre les efforts de diversification des méthodes pédagogiques.

4 / Une ouverture et une adaptation à l'international à poursuivre

Avec l'appui de ses 39 conventions de partenariat international, l'école a permis en 2019-2020 la mobilité sortante de 34 élèves et la mobilité entrante de 6 d'entre eux pendant des périodes allant de six mois à un an. En début d'année universitaire, une réunion d'information est organisée afin de présenter aux étudiants les échanges internationaux de l'établissement (Erasmus Days). Des rencontres entre les étudiants intéressés par la mobilité et les enseignants référents sont organisées ultérieurement.

Une certification est exigée pour l'obtention du DEEA (niveau B1 du CECRL) et du DEA (niveau B2 du CECRL). Les cours de langues concernent cinq semestres, uniquement en 1^e cycle à hauteur de 20 h/semestre. Les échecs à l'examen sont nombreux, au point que l'établissement a mis en place un processus de contournement de cette certification par un stage à l'étranger financé par une bourse Erasmus⁸². Par ailleurs, les étudiants, enseignants ou personnels ATS souhaitant bénéficier d'une mobilité internationale, peuvent suivre 30 h de cours de langues (anglais, espagnol, allemand et italien).

Le comité recommande de consolider et de diversifier les dispositifs d'ouverture à l'international, en s'interrogeant notamment sur les choix faits quant à l'enseignement de l'anglais.

Référence 15. « L'établissement analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle. »

5 / Un manque de lisibilité du contenu des formations proposées, qui nuit à leur attractivité

En 2019, l'école a reçu 1492 candidatures pour entrer en première année, pour 110 places. Le dernier appelé se situait au rang 282/420 dossiers classés. Plus de 50 % des candidats admis provenaient de la Lorraine et 7 % étaient étrangers. Le site internet de l'ENSA répertorie et décrit les formations offertes par l'établissement et les parcours possibles. La chaîne YouTube de l'école propose quant à elle des vidéos courtes de qualité, consacrées à la présentation de l'établissement et de quelques enseignements, ainsi qu'à des témoignages. L'établissement dispose également de documents imprimés présentant les cursus, documents de bonne facture, qui sont notamment diffusés lors des actions de valorisation de l'établissement et de ses formations (JPO, salon Oriaction, etc.).

S'il est assez aisé de prendre connaissance des informations relatives au fonctionnement général des formations proposées par l'établissement, aussi bien sur le site internet que sur les documents imprimés dont dispose l'école, il est plus compliqué, voire impossible de trouver le détail de chaque enseignement, ses objectifs pédagogiques ou encore les compétences acquises et évaluées dans ce cadre, alors même que certains de ces documents existent. Ainsi, aucun descriptif de cours n'est consultable par le public pour la formation DEEA, les éléments accessibles se limitant à la grille pédagogique. La documentation accessible relative à la formation DEA de 2^e cycle est plus étoffée, puisque l'on peut consulter pour certains enseignements une fiche descriptive, mais les informations disponibles sont dispersées, difficiles à trouver et en quantités variables.

La communication sur les formations de l'établissement est en phase de renouvellement. Les premiers résultats sont encourageants, mais il reste beaucoup à faire pour améliorer la lisibilité de l'offre, dont le détail reste méconnu d'un grand nombre d'interlocuteurs interrogés lors des auditions menées par le comité d'évaluation.

Il est recommandé de procéder à un travail exhaustif de recensement et de publication centralisé de l'offre de formation, ainsi que du détail de ses contenus, afin de permettre aux candidats et aux étudiants de choisir de façon éclairée l'établissement et leur orientation en son sein.

Par ailleurs, les chiffres de la réussite par année n'ont été communiqués que très partiellement dans les annexes du RAE. En l'absence d'éléments significatifs, il n'est pas possible d'émettre un avis sur les performances de l'établissement sur cet aspect.

⁸² Voir RAE, page 54.

Le comité recommande de mettre en place un suivi annuel du taux de réussite dans chaque semestre et d'utiliser les données collectées en vue de l'amélioration de l'accompagnement des étudiants, assuré par le service de la scolarité⁸³.

6 / Des indicateurs de l'insertion professionnelle lacunaires qui appellent un plus large engagement de l'établissement

Les éléments transmis par l'établissement et les entretiens menés montrent qu'il est très difficile pour l'ENSA de mobiliser ses diplômés pour répondre aux enquêtes d'insertion professionnelle⁸⁴ et que l'établissement compte sur la création en cours de l'association d'anciens élèves pour pallier ce manque. Cette association ne devrait cependant pas se substituer à la proactivité nécessaire de l'école en ce domaine.

Afin que de l'établissement bénéficie d'indicateurs fiables sur l'insertion de ses diplômés, le comité recommande d'allouer plus de ressources à la communication autour des enquêtes d'insertion, leur taux de remplissage conditionnant leur fiabilité.

Référence 16. « L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue. »

7 / Une politique de ressources, d'accompagnement et d'incitation à renforcer

La politique de ressources humaines de l'établissement est conforme aux évolutions de la gouvernance qu'implique la réforme de 2018 dans les ENSA⁸⁵. Comme dans tout établissement, la stratégie de recrutement fait l'objet de débats en CPSR, mais il existe un consensus sur la nécessité pour l'ENSA de recruter des titulaires de l'HDR, ainsi que sur la nécessité d'encourager les docteurs de l'établissement à s'engager dans l'obtention de cette habilitation. Comme cela a été exposé précédemment, l'école a quasiment atteint ses objectifs (cf. *supra*).

De plus, l'ENSA soutient les projets scientifiques et pédagogiques des enseignants, mais ne propose pas de formations continues à ses enseignants, alors même que la part des titulaires augmente dans les effectifs⁸⁶.

Le comité d'évaluation souligne la direction adoptée par l'établissement pour augmenter le nombre de chercheurs titulaires d'une HDR. Il recommande de mettre en place des actions de formation continue à destination du personnel enseignant, en s'appuyant par exemple sur les partenariats avec l'Université de Lorraine, le réseau des ENSA ou le ministère de tutelle.

En complément, les dépenses liées aux enseignements sont renseignées en début de semestre dans une « fiche enseignement », afin de permettre à l'école d'engager les dépenses en ayant une vue globale des financements demandés et de vérifier leur conformité au règlement intérieur.

Les taux d'encadrement dans les ateliers de projet ont été communiqués par l'établissement et témoignent d'un encadrement adapté (jusqu'à 16 étudiants par enseignant, hors PFE). Toutefois, l'établissement n'a pas communiqué de taux d'encadrement à l'échelle de chaque semestre. Il n'est donc pas possible de comprendre, au regard de l'ensemble des enseignements et du nombre d'étudiants, si un étudiant de 1^{er} cycle bénéficie des mêmes ressources humaines et financières qu'un étudiant de 2^e cycle ou si les ressources allouées varient selon les années. Il n'est pas non plus possible d'évaluer l'incidence de l'existence des masters co-accredités sur l'encadrement en DEEA et DEA.

Enfin, l'école ne dispose pas d'outil de suivi des heures d'enseignement et du service des enseignants.

Le comité recommande d'étoffer les outils de pilotage de l'école afférents aux moyens dévolus chaque semestre aux formations, afin de permettre aux instances de porter un regard global sur l'encadrement des étudiants de l'ENSA.

⁸³ Voir RAE, page 60. Un ETP est affecté à cet accompagnement.

⁸⁴ Enquête CGE en 2021 : le taux de réponse est de 34 %.

⁸⁵ Voir RAE, référence 16, page 57.

⁸⁶ Voir RAE, référence 7, page 24.

8 / Une implication notable de l'établissement en termes d'amélioration continue de l'offre de formation, mais qui nécessite d'être systématisée

L'établissement indique dans le RAE⁸⁷ que quatre à six conseils de semestre⁸⁸ se réunissent chaque année en présence des délégués étudiants, à des fins de coordination pédagogique. Les entretiens menés lors de la visite du comité du Hcéres n'ont pas permis de corroborer cette information. Il s'avère en effet que si l'existence de ces conseils est bien établie, leur régularité est plus qu'incertaine : une à deux sessions par semestre en 1^{er} cycle, rarement en 2^e cycle, et la plupart du temps sans représentant des étudiants. Pourtant, le RAE et les entretiens ont pointé nombre de sujets nécessitant une meilleure coordination : harmonisation des attendus de projet, des critères de notation, répartition de la charge de travail sur le semestre.

Le comité recommande de systématiser la tenue d'un conseil semestriel en cours de semestre en présence de représentants des étudiants et d'élaborer, en lien avec la CFVE, des outils d'harmonisation des attendus de projet et de la notation entre groupes d'un même semestre.

Les enseignements sont évalués à la fin de chaque semestre par les étudiants. Les entretiens ont montré que les enseignants prennent en compte les critiques et les propositions émises dans ce cadre, qu'ils procèdent à des adaptations et en discutent avec les étudiants de la promotion suivante. Il est néanmoins ressorti des échanges que l'ENSA de Nancy, lorsqu'elle lance des enquêtes, peine à mobiliser les étudiants, qui ne perçoivent pas forcément la finalité de ces exercices trop chronophages à leurs yeux.

Le comité recommande de poursuivre les actions de sensibilisation auprès des étudiants quant à l'utilité de ces évaluations et de finaliser la mise en œuvre des conseils de perfectionnement, afin de favoriser une amélioration coordonnée des enseignements, en complément des actions de la CFVE.

Référence 17. « L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant. »

9 / Une renaissance de la vie étudiante, qui peut compter sur de nombreux acteurs, malgré l'absence d'un schéma directeur clair

Le développement de la vie étudiante et de la vie de campus manque d'une ligne directrice traduisant des volontés claires et assumées. Néanmoins, tous les acteurs de l'école ont à cœur d'améliorer la qualité de la vie étudiante et cette dernière, bien qu'ayant fortement souffert de la Covid et du déménagement, reprend petit à petit grâce à la force d'action des associations, des étudiants et à la mise en place d'un groupe de travail issu de la CFVE⁸⁹.

Les neuf⁹⁰ associations de l'école sont épaulées par l'administration et la direction, qui apportent leur soutien à travers le Fonds de solidarité des initiatives étudiantes (FSDIE) et à la mise à disposition de locaux. Les associations ont accès à des espaces de stockage au sous-sol (mis à disposition lors du retour dans le bâtiment Vacchini), à un local au RDC qui jouxte la cafétéria, très fréquentée par les étudiants, et elles peuvent également occuper l'école lors d'événements particuliers (projection de film dans l'atrium par exemple).

Les étudiants peuvent également compter sur le Crous situé à proximité afin de bénéficier des services disponibles (dont restauration, hébergement). Grâce au partenariat mis en place par l'école avec l'Université de Lorraine, correspondant à l'une des recommandations du précédent rapport du Hcéres, ils ont également accès aux services de la médecine universitaire et aux équipements sportifs. La proximité, renforcée par les partenariats conventionnés, avec les écoles d'ingénieurs, permet des échanges entre associations d'étudiants propices à la dynamique entre écoles⁹¹.

L'ENSA a la volonté de s'adresser à un large public, notamment lors de ses journées portes ouvertes et de sa participation aux Journées nationales de l'architecture. Cependant, elle peine à recruter à l'international et à attirer des étudiants étrangers, en raison notamment de sa situation géographique. Pourtant, l'accompagnement des étudiants en mobilité entrante (6 étudiants en 2019-20) est fonctionnel et commence

⁸⁷ Voir RAE, référence 15, page 56.

⁸⁸ Les conseils de semestre sont composés de 2 enseignants désignés par la CFVE et des délégués étudiants (Règlement intérieur).

⁸⁹ Voir RAE, page 58.

⁹⁰ Voir informations données lors des entretiens ; consultation <https://www.nancy.archi.fr/fr/associations.html>

⁹¹ Informations communiquées lors des entretiens.

avant même l'arrivée des étudiants à Nancy⁹². L'école est à leur côté, y compris dans les démarches pour trouver un logement.

Si les étudiants sont présents dans les instances de l'école, ils le sont beaucoup moins dans les groupes de travail et ne sont membres que d'un unique groupe, celui qui est consacré à la vie étudiante (composé des délégués de promotions, des élus désignés par les étudiants et d'une enseignante)⁹³. Ils n'ont pas été intégrés dans le groupe de travail APC.

Il faut également noter que les représentants élus des étudiants ne se sont pas organisés en association ou organisation. La communication entre instances dépend ainsi presque exclusivement des relations amicales entre ces élus, ce qui conduit à une absence de communication entre élus n'appartenant pas aux mêmes cercles amicaux. **Ce point mérite d'être amélioré afin de garantir la communication entre élus et avec l'ensemble de la communauté des étudiants.**

Ces derniers ont la possibilité de valoriser leur engagement associatif au titre de l'« engagement citoyen » en 1^e cycle⁹⁴. Cet enseignement n'existant pas en 2^e cycle, les étudiants souhaitant faire reconnaître leur engagement doivent le demander au titre de « l'option libre ». Mais peu d'étudiants sont informés de cette possibilité, qui n'est que peu mise en œuvre, tant la communication à ce sujet est insuffisante.

Toutes les communautés de l'école ont suivi une formation de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et deux référents ont été identifiés dans ce domaine⁹⁵. Une charte pour l'égalité entre femme, homme et transgenre, et pour la lutte contre les violences sexuelles ou sexistes a par ailleurs été adoptée. Il est à noter que les listes pour les élections des étudiants (instances et délégués de promotion) doivent respecter la parité, en formant des binômes F/H et en suivant les directives du plan d'action sur l'égalité.

Enfin, à partir de 2021, l'établissement a mis à disposition des étudiants en difficulté (y compris en situation de handicap), voire « décrocheurs », un poste d'agent de la scolarité afin de les accompagner vers la réussite. Elle fait également le lien avec les associations d'étudiants.

Le comité recommande de poursuivre les actions entreprises pour accompagner les étudiants, la vie associative, et pour mettre à leur disposition des ressources au sein de l'école et du campus. Le comité recommande aussi d'encourager les élus étudiants à structurer leurs actions pour une meilleure efficacité et représentativité.

10 / Une politique de ressources consacrée à la vie étudiante, entre une volonté d'entreprendre et un manque de structuration

Le pôle scolarité et vie scolaire est composé de six personnes, récemment renforcées par l'ajout d'un demi temps plein sur un poste de chargé de vie scolaire⁹⁶. L'établissement investit donc des moyens humains dans le pilotage de l'offre de services à destination des étudiants.

Le FSDIE est fléché pour soutenir la vie étudiante et de campus (deux sessions par an). Les refus de subventions sont rares, mais le montant demandé n'est jamais accordé dans la totalité. Les associations doivent donc se tourner vers des mécènes ou d'autres modes de financement pour réaliser de leurs actions.

Le FSDIE sert également à assurer un soutien financier personnel aux étudiants en difficulté. Cette double vocation peut entraîner des arbitrages difficiles entre les demandes individuelles et collectives des étudiants. Ce fond a d'ailleurs profité d'une rallonge budgétaire par trois fois au cours de la crise sanitaire, afin que l'établissement puisse mieux faire face à l'afflux de demandes d'aides dans un contexte de précarisation des étudiants⁹⁷.

Le comité recommande de poursuivre la structuration des services aux étudiants, et de dissocier les budgets associatifs des budgets d'aide d'urgence.

⁹² Voir ENSAN HCERES 2022 – AUTOÉVALUATION FORMATION DEA, page 5.

⁹³ Informations communiquées lors des entretiens.

⁹⁴ Voir RAE, page 53.

⁹⁵ Voir RAE, page 25.

⁹⁶ Voir RAE, page 50 ; voir ARAE10 ENSAN HCERES 2022 – ORGANIGRAMME 2019.2020.2021.

⁹⁷ Voir RAE, page 60.

Conclusion du domaine 3 : la politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Points forts :

- L'approche par compétences soutenue par un travail de coordination entre les enseignants.
- Des partenariats et des cohabilitations qui existent et qui se développent.
- La vie étudiante au cœur des préoccupations et des actions de l'établissement

Points faibles :

- Une offre de formation statique, qui ne semble pas assez mise en question.
- Une mobilité des étudiants et des enseignants, sortante comme entrante, peu structurée et développée.
- L'absence d'une offre de formation continue.

Recommandations :

- Aller vers un véritable double diplôme d'architecte et d'ingénieur.
- Poursuivre et approfondir l'approche par compétences et l'alignement pédagogique.
- Progresser dans l'apprentissage des langues.
- Améliorer le fonctionnement des conseils de semestre.

Conclusion

La période 2017-2022 a fortement éprouvé l'ENSA de Nancy. Un dommage majeur a affecté son édifice en entrée de période et a contraint à une installation de remplacement jusqu'à la rentrée universitaire de septembre 2021. Par ailleurs, des désordres dans l'organisation institutionnelle ont nui au bon fonctionnement de l'établissement. Ces réalités cumulées se sont traduites par des années difficiles pour les membres du personnel et pour les étudiants. Le comité d'évaluation en prend pleinement acte.

À l'entrée de 2020, une nouvelle équipe de direction a été chargée du pilotage de l'école, à l'aube d'une période troublée cette fois par la crise sanitaire. L'établissement s'est réorganisé et a posé de nouvelles bases institutionnelles et administratives. Les relations de travail entre les différents acteurs se sont améliorées. Le comité d'évaluation a concentré son attention sur les faits qui se rapportent à cette reconstruction, soit à partir de 2020 ! L'armature institutionnelle a été consolidée, les instances accordées avec les prescrits de la réforme de 2018, les services administratifs mieux adaptés aux missions à accomplir.

L'établissement a défini des axes stratégiques généraux qui résument adéquatement la culture partagée par les différentes parties prenantes de l'école, une culture forgée par une histoire forte et par une attention aiguisée aux réalités et aux défis du temps présent. Il reste cependant à traduire ces valeurs et ces orientations en objectifs stratégiques précis, suivant les différents domaines de responsabilités et d'actions de l'école, à construire une programmation et à veiller à son bon accomplissement, en mettant à profit les ressources dont elle bénéficie. Ce travail pourrait faciliter la préparation d'un contrat pluriannuel d'établissement avec la tutelle.

Compte tenu de la taille modeste de l'École, **les nombreuses missions de service sont exercées par une proportion réduite d'agents avec un faible taux de renouvellement**. Le comité d'évaluation a ainsi relevé des signes de fatigue parmi les personnels auditionnés lors des entretiens. C'est un point d'attention majeur à intégrer à l'ordre du jour de l'établissement et qui pourrait faire l'objet d'une réflexion partagée avec la tutelle.

« Les étudiants et les formations sont au cœur de l'établissement » : tel est le premier des sept axes stratégiques définis par l'école. À cette fin, l'ENSA a entamé, dès 2017, la reconstruction des programmes de formation au moyen de l'approche par compétences visées et à acquérir. Ce chantier est très avancé pour les années de 1^e cycle. Il devrait être ouvert pour les années de 2^e cycle. Le travail à accomplir est chronophage et contribue à la surcharge des enseignants. Le comité d'évaluation suggère qu'un intervenant extérieur soit mobilisé, **de manière continue pendant tout le processus de réforme**, pour conseiller, accompagner et soulager les forces internes de l'établissement. Il pourrait être recherché du côté des services de l'UL qui coopèrent avec l'école ou d'une autre instance spécialisée.

Le comité estime cependant que ce premier axe stratégique défini par l'ENSA ne pourra être bien défendu que s'il est fait appel à un nouveau membre de la direction, spécialisé en matières pédagogiques et susceptible de superviser la mise en œuvre de la politique de l'école en matière de formation et de vie étudiante.

Les partenariats avec les entités locales, proches ou régionales sont nombreux (autorités et organismes publics, collectivités, établissements d'enseignement et de recherche, associations et conseils divers). Ils font l'objet de conventions qui se concrétisent en des actions régulières dont la réalisation conduit l'établissement à déployer ses responsabilités bien au-delà de son périmètre strictement académique : c'est une force à remarquer. Le réseau des relations internationales demanderait en revanche à être développé selon une politique mise en œuvre dans le temps long. La coopération avec l'École d'architecture de Rabat constitue certes un élément très important de cette politique, mais qui demeure isolé. Les partenariats Erasmus pourraient être mieux soutenus par l'effet d'une mobilité des enseignants qui reste très limitée. Cette dernière pourrait contribuer à une mobilité entrante et sortante plus significative qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Les relations internationales mériteraient également d'être étoffées dans le domaine de la recherche. Mais ce n'est sans doute pas la priorité pour **les deux laboratoires de l'ENSA de Nancy dont la pleine complémentarité de principe gagnerait à se concrétiser davantage, tant pour le pilotage, que pour la définition des axes scientifiques, la mutualisation des moyens et la mise en œuvre des vecteurs de valorisation.**

1 / Les points forts

- Le retour au sein de l'ENSA de Nancy d'un climat général apaisé et d'un fonctionnement régulier.
- Le bon fonctionnement des services administratifs et de soutien (informatique, valorisation, communication).
- Une bonne insertion dans l'environnement local, illustrée par des partenariats dynamiques et un soutien fort de la part des collectivités territoriales.
- Deux équipes de recherche exploitant pleinement les moyens mis à leur disposition, aussi bien les moyens matériels que les moyens humains.
- La réorganisation en cours des enseignements par la mobilisation de l'approche par compétences.
- La place privilégiée des étudiants dans la vie de l'établissement.

2 / Les points faibles

- Une difficulté à se projeter dans l'avenir et à faire des choix dans les processus stratégiques et opérationnels
- La faible taille de l'école limite sa capacité à recruter les compétences spécialisées nécessaires à sa mise en conformité réglementaire.
- Un manque d'outils de pilotage et de démarche qualité.
- Des ressources financières contraintes.
- Des espaces d'usages limités en nombre et surfaces disponibles, en particulier les studios d'atelier de projet.
- Un potentiel d'encadrement doctoral limité en raison d'un faible nombre de titulaires de l'HDR.
- Le manque d'un service pédagogique pour mener le travail nécessaire à la structuration de l'offre de formation au regard du projet stratégique de l'établissement.

3 / Les recommandations

- Définir une stratégie au niveau de l'établissement, avec des objectifs opérationnels et un échéancier, qui lui permette de planifier ses actions de référence.
- Compléter l'équipe de direction pour prendre en charge plus efficacement la coordination des formations, de la pédagogie et de la vie étudiante.
- Consolider le réseau des partenariats internationaux, pour étendre les collaborations et les échanges en matière d'enseignement et de recherche, en apportant un soutien significatif à la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs.
- Mettre en place un accompagnement extérieur, dans une longueur de temps adéquate, pour poursuivre et approfondir l'approche par compétences et développer l'alignement pédagogique au sein des programmes de formation.
- Poursuivre la réorganisation des entités de recherche, sur le plan à la fois de leur fonctionnement et des thématiques scientifiques, en visant à mieux concrétiser les potentiels que représentent leurs complémentarités.
- Construire une réflexion prospective sur les locaux en partant du constat que les espaces du bâtiment Vacchini sont limités au regard d'une population étudiante importante – et susceptible encore d'augmenter – et réfléchir aux moyens d'accueillir davantage d'étudiants grâce à des surfaces supplémentaires, éventuellement mutualisées avec d'autres établissements.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE (DEEA)

Établissement ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY

Présentation de la formation

Le diplôme d'études en architecture (DEEA), délivré par l'ENSA de Nancy et conférant le grade de licence, est constitué d'un tronc commun d'enseignements en vue d'acquérir les bases à la fois de la culture architecturale, des processus de conception, et de la pratique du projet. Les matières enseignées pendant ces trois années sont : le dessin, l'histoire de l'art, l'histoire de l'architecture, l'histoire de l'urbanisme, l'analyse architecturale, la conception du projet, la géométrie, le paysage, la CAO, les langues, l'anthropologie, la sociologie et la philosophie. Au cours du cycle, l'étudiant doit produire :

- un recueil actualisé en permanence de ses principales productions écrites et graphiques et des connaissances et compétences acquises depuis son entrée en formation,
- un travail personnel écrit, de synthèse et de réflexion sur des questions menées à partir de travaux déjà effectués et d'enseignements reçus au cours du cycle,
- le projet du semestre six, dénommé « projet de licence », qui permet d'apprécier la capacité de l'étudiant à gérer la multiplicité des approches dans le cadre d'un projet complexe.

1 / La politique et la caractérisation de la formation

Une stratégie de formation à construire dans le 1^{er} cycle. Le DEEA est orienté vers l'apprentissage des fondamentaux de l'architecture, ce qui est commun à toutes les ENSA. L'offre de formation suit une certaine progressivité pour aborder la complexité des sujets à traiter dans le cadre des studios de projets (gestes fondamentaux, constructions, petit équipement, habiter, grande échelle et logements collectifs). La politique de la formation et celle de ses orientations thématiques, de son inscription dans le territoire et de sa traduction dans l'offre de formation n'est pas identifiée. Même si les conseils de semestre, lorsqu'ils se tiennent, permettent un dialogue entre intervenants, la transversalité entre les champs est peu présente dans les formats pédagogiques proposés. Il est recommandé de clarifier la politique de la formation et de son ancrage sur des thématiques précises et de mettre en place un dialogue entre les différents champs par année voire par semestre.

Une formation ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Les partenariats établis par l'ENSA Nancy avec des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger constituent une occasion pour les étudiants, dans le cadre soit des échanges Erasmus, soit de workshops à l'étranger. Un étudiant de DEEA peut effectuer un semestre ou une année d'études à l'étranger et la formation inclut des mobilités entrantes et sortantes des étudiants et bénéficie d'un soutien à cet effet (Erasmus Days). Le comité d'experts recommande à l'établissement de poursuivre ses efforts de diversification pour mieux s'ouvrir à l'international et pour engager un travail sur le contenu des enseignements de l'anglais.

Une formation à et par la recherche qui mérite d'être renforcée. Une ouverture à la recherche se fait en 1^{er} cycle par la présentation des laboratoires de l'école. Dès la 3^e année, l'étudiant peut suivre l'option scientifique. Mais il n'existe pas de module d'initiation à la recherche en licence. Il est recommandé d'introduire des cours d'initiation et de méthodologie de la recherche qui pourraient étayer la rédaction du mémoire demandé en fin de cycle.

La formation entretient peu de relations avec le monde socio-économique. L'étudiant de DEEA doit effectuer dix semaines de stage en trois périodes, d'un maximum de quatre semaines, ainsi qu'un engagement citoyen durant le cursus. Mais seul le 2^e cycle s'intéresse réellement aux problématiques du territoire qui viennent nourrir les sujets d'ateliers de projets. Le dossier d'autoévaluation de la formation ne fait pas mention d'autres espaces pédagogiques liés aux questions territoriales que le projet et la semaine Architecture et Patrimoine en 3^e année. Il s'avère que le 1^{er} cycle demeure relativement coupé du contexte local. Les acteurs socio-économiques

locaux y sont peu présents. Il est recommandé d'encourager l'ouverture du 1^{er} cycle au monde socio-économique local.

2 / L'organisation pédagogique de la formation

La formation devrait poursuivre la mise en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'établissement a mis en place, progressivement depuis 2017, une approche par compétences (APC) en 1^{er} cycle. Ce travail reste à accomplir. Il est recommandé que le travail sur l'APC soit finalisé par la mise en adéquation des compétences et des critères d'évaluation, par sa traduction en niveaux d'évaluation, par l'harmonisation des formats pédagogiques, par la clarification des ECTS et par l'organisation du calendrier pédagogique en vue d'améliorer les rythmes des semestres et la charge de travail des étudiants.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les deux séquences de crise qu'a traversées l'école (déménagement vers le site de Boffrand et la crise sanitaire) ont permis la mise en place de dispositifs pédagogiques hybrides. L'ensemble des communautés, enseignante et étudiante, maîtrisent les outils numériques du type Office 365 et Teams. Les semaines thématiques forment un temps pédagogique fort dans la vie de l'établissement. Elles sont menées par un seul champ à chaque fois. Le comité recommande la poursuite de la diversification et de la transversalité des pratiques pédagogiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation doivent être améliorés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement de la langue anglaise est au programme du premier cycle, mais il apparaît déconnecté des besoins des étudiants. Une certification en langue étrangère est exigée pour l'obtention du DEEA (niveau B1 du CECRL). En début d'année universitaire, une réunion est organisée afin d'informer les étudiants sur les échanges internationaux (Erasmus Days). Il s'agit aussi de rencontres entre étudiants et enseignants référents. Les cours dispensés à l'ENSA Nancy sont tous en langue française, mais certains enseignants sont disposés à échanger en anglais ou dans une autre langue avec les étudiants en mobilité entrante. Il est fortement recommandé d'amplifier le dispositif d'Erasmus Days et de créer des modules d'enseignements en langues étrangères dans l'offre de formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation pour les publics de la formation continue et en alternance ne sont pas renseignés. Dans le 1^{er} cycle, il n'existe ni alternance ni formation continue. Le comité recommande de mener une réflexion sur la mise en place d'une formation continue en architecture.

3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité auprès de ses différents publics et se donne les moyens de la mesurer. L'école a récemment mis à jour la documentation relative à l'établissement, à ses formations et à leurs modalités de suivi, ainsi qu'aux ressources mises à la disposition des usagers. Elle est accessible sur le site internet de l'école. Des contenus vidéo viennent à l'appui de cette documentation. La communication est menée à travers des événements de type journée porte ouverte et au moyen de la participation de l'établissement au salon Oriaction. Le livret étudiant a été abandonné en 2012. Les informations sur les enseignements existent sur Taïga, qui demeure peu convivial. Le comité recommande de remettre en place le livret étudiant. La crise sanitaire a été visiblement bénéfique pour l'école : la mise en place d'une JPO à distance via la chaîne YouTube de l'école a permis une diffusion à un public plus large. L'école surveille l'évolution des candidatures, non seulement en mesurant leur quantité, mais aussi en appliquant divers critères qualitatifs (origine géographique, série de baccalauréat, enseignement de spécialité, etc.). Les lycéens représentent chaque année environ 58 % des candidats, les bacheliers environ 29 %, les européens 4 % et les extra européens 9 %. Après une phase d'admissibilité sur dossier scolaire (en fonction des résultats de première, de terminale et des épreuves anticipées du bac), le candidat est convoqué en mai à un entretien de motivation. Pour les étudiants venant d'autres formations, ou pour les étudiants étrangers, il existe une possibilité de validation des acquis. Les candidats, titulaires du baccalauréat, ayant suivi certaines formations en rapport avec l'architecture ou souhaitant que leurs acquis personnels ou professionnels soient pris en considération font leur demande dans les mêmes conditions que les autres candidats. Le comité recommande de poursuivre les efforts en matière de communication sur la formation.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite en 1^{er} cycle atteint les 90 % pour les années 2019-2021. Ce résultat très positif interroge toutefois sur les attentes en matière de maîtrise des compétences en fin de cycle. Des passerelles vers d'autres formations sont possibles après la deuxième année. L'école a mis en place des dispositifs pour le suivi des performances : commission d'orientation, conseils de semestre. Ces conseils de semestre contribuent à régler des questions relatives à la pédagogie et à la vie étudiante, mais n'impliquent pas suffisamment les étudiants ; de surcroît, ils se tiennent soit en amont soit en aval des moments critiques. Ils donnent aussi l'occasion aux enseignants de mettre en œuvre des actions pédagogiques transversales entre les divers champs d'enseignement. Il est recommandé de veiller à la régularité de la tenue des conseils de semestre et d'y faire participer les représentants des étudiants.

L'établissement analyse l'insertion professionnelle et la poursuite scolaire de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Une enquête sur l'insertion professionnelle est réalisée tous les ans au moment de la remise de diplôme. La très large majorité des diplômés du premier cycle poursuit ses études jusqu'à l'obtention du DEA à Nancy ou ailleurs en France, ou de son équivalent européen. Le comité recommande la poursuite des enquêtes d'insertion professionnelle et de poursuite des études selon un rythme annuel, et d'approfondir l'analyse de ces données.

4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il faut développer le processus d'évaluation interne pour faire évoluer la formation selon une démarche d'amélioration continue. La qualité de la formation est évaluée à travers plusieurs outils mis en place : évaluations semestrielles des enseignements par les étudiants, conseils de semestre, groupes de travail au sein de la CFVE et enquêtes, ce qui permet une amélioration continue de l'offre de formation. Le conseil de perfectionnement n'est pour l'instant qu'au stade de la proposition. Il est recommandé de mettre en place un conseil de perfectionnement appelé à faire, à partir des résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, des propositions d'évolution de la formation au conseil en charge des études.

Conclusion

Points forts

- Des semaines thématiques qui constituent des temps forts dans la pédagogie de la licence.
- Un dispositif d'information et de communication efficace d'ouverture à l'international (Erasmus Days).
- Une certification en langue étrangère.
- La mise en place de l'approche par compétences (APC).

Points faibles

- De faibles interventions des acteurs locaux dans le 1er cycle.
- Un faible apport de la recherche dans la pédagogie.
- Un manque de cohérence des contenus de formation et une discrétion excessive de leur affichage.
- Une faiblesse des modalités de leur évaluation au regard de l'APC sur l'ensemble du cycle.
- Une absence de conseils de perfectionnement.

Recommandations

- Amplifier les semaines thématiques voire les rendre transversales entre années et champs disciplinaires.
- Développer les Erasmus days.
- Renforcer l'apport de la recherche (initiation et méthodologie).
- Encourager l'ouverture du 1er cycle au monde socio-économique local.
- Finaliser le travail sur l'APC.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE (DEA)

Établissement ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY

Présentation de la formation

Le diplôme d'État d'architecte (DEA) est une formation du 2^e cycle conférant grade de master. Proposée sur deux ans, soit quatre semestres, cette formation est accessible aux étudiants titulaires d'un DEEA (diplôme d'études en architecture conférant grade de licence) obtenu en ENSA, ou cas plus rares, dont la formation (ou l'expérience professionnelle) est reconnue comme permettant l'accès en première année de DEA. La formation DEA de l'ENSA de Nancy complète l'offre de l'école qui propose à ses étudiants une formation du 1^{er} cycle (DEEA) en trois ans et une formation du 3^e cycle (doctorat), également en trois ans. La formation DEA est également complétée par deux masters pour lesquelles l'école est co-accréditée avec l'Université de Lorraine : un master *Design* avec deux parcours proposés, *Verre Design Architecture* (VDA) et *Design Numérique et Architecture* (DNA), et un master *Génie civil*, parcours *Architecture Bois Construction* (ABC). Ces deux formations, d'une durée respective d'un an pour les étudiants des ENSA, peuvent être intégrées par les étudiants du DEA en double cursus de master 2, ou après l'obtention du DEA. Les quatre domaines d'étude proposés par l'école sont : AIE (Architecture, ingénierie et environnement), AVT (Architecture, villes et territoires), ATC (Architecture, théorie et critique) et AHP (Architecture, histoire et patrimoine).

1 / La politique et la caractérisation de la formation

Une formation qui gagnerait à s'inscrire dans une stratégie de formation. L'établissement n'ayant pas formulé de stratégie de formation à proprement parler durant la période de référence, il n'est pas possible d'évaluer précisément l'adéquation entre la formation dispensée et la stratégie de formation de l'établissement. Le rapport d'autoévaluation (RAE) de l'établissement, qui fait néanmoins état des axes stratégiques énoncés en début de la période précédente, mentionne que « l'école a fondé sa politique de formation et son offre en s'appuyant sur ses partenariats locaux ». Cette orientation se concrétise dans les ateliers de projet de master qui travaillent régulièrement sur des problématiques et des sites réels, avec des interlocuteurs du territoire. Ces partenariats et les critères de leur sélection ne font malheureusement pas l'objet d'un bilan. Une offre transversale aux quatre domaines d'études est également présente puisqu'il est possible de suivre des enseignements d'autres domaines du semestre 7 (S7) au semestre 9 (S9), pour deux à six crédits ECTS. Il est recommandé de définir une stratégie de formation et de dresser le bilan des partenariats pédagogiques de l'ENSA.

Une formation dont le volet international doit se structurer. L'établissement a noué au fil des années un certain nombre de partenariats de mobilité (39 partenaires en 2019-2020) qui permettent d'assurer le départ en mobilité d'une quarantaine d'étudiants par an (hors période de Covid). Les mobilités entrantes sont en revanche moins nombreuses : six en 2019-2020. L'école a développé un partenariat, qu'elle qualifie de structurant, avec l'Université Internationale de Rabat, qu'elle a accompagné dans la création de son école d'architecture, et avec laquelle elle réfléchit à la mise en œuvre d'un double diplôme. L'apport des partenariats internationaux de l'ENSA de Nancy dans le cursus des étudiants du DEA est réel, mais ces partenariats ne bénéficient qu'à la moitié des étudiants au plus, et nécessitent une meilleure structuration. En effet, la sélection d'établissements partenaires ne reflète pas un projet pédagogique spécifique, comme le souligne le dossier d'autoévaluation de la formation, mais illustre les possibilités dont l'établissement a su se saisir. De plus, les mobilités sortantes s'accompagnent trop souvent d'un allongement de la durée des cursus (problème d'ECTS pour les enseignements choisis). La formation propose également des voyages d'études au semestre huit (workshops internationaux), mais la Covid a mis en suspens ces séquences et le comité n'a pu en saisir l'apport pour les étudiants. Il est recommandé de poursuivre la structuration du service international et de mobiliser les instances et les enseignants du 2^e cycle pour travailler à la définition d'une stratégie internationale.

Une formation qui s'appuie sur la recherche. La participation des enseignants-chercheurs aux enseignements est assurée en DEA (deux tiers des chercheurs de l'UMR MAP CRAI et la totalité des chercheurs permanents du LHAC enseignent en 2^e cycle). Trois enseignements d'initiation à la recherche sont dispensés, en S7, S8 et S9,

pour un total de 14 ECTS, auxquels peut s'ajouter la mention recherche pour le mémoire de fin d'études. Plusieurs autres actions encouragent les étudiants à s'intéresser à la recherche : les stages dans les laboratoires de l'école sont courants et prisés ; les séminaires des écoles doctorales sont ouverts aux étudiants du 2^e cycle, et certains mémoires de fin d'études sont conduits en lien avec les problématiques des laboratoires (pour les étudiants y ayant réalisé au préalable un stage), dans le cadre de l'obtention de la mention recherche. Par ailleurs, chaque domaine d'études est en lien avec l'un des deux laboratoires (l'UMR MAP CRAI avec AIE ; le LHAC avec AVT, ATC et AHP). Il est recommandé de continuer à développer l'adossement à la recherche de la formation, de valoriser la recherche par des actions de communication visant les étudiants et d'augmenter les capacités d'accueil de stagiaires dans les laboratoires.

La formation doit mieux structurer son rapport à la professionnalisation. La formation intègre des séquences menées en lien avec le monde socio-économique dans le cadre du projet, par exemple le partenariat récurrent avec Meurthe-et-Moselle habitat, ou le projet avec l'hôpital de Brabois. Il n'existait pas à proprement parler d'enseignement professionnalisant à l'ENSA pendant la période de référence, mais une semaine intensive consacrée aux métiers de l'architecture est maintenant programmée en 2^e année. Il est recommandé de conforter l'existence de la semaine métiers de l'architecture et de procéder à un bilan global des partenariats socio-économiques de l'établissement, afin d'évaluer leurs apports dans les formations.

2 / L'organisation pédagogique de la formation

La formation gagnerait à une meilleure coordination pédagogique. Le DEA est organisé de la façon suivante : quelques modules de tronc commun et une majorité d'enseignements répartis en domaines d'étude au sein desquels l'étudiant choisit ses enseignements, dont l'enseignement du projet, du projet de fin d'études (PFE) et du mémoire de fin d'études (MFE). Mais ni le dossier d'autoévaluation ni la visite de l'établissement n'ont permis au comité d'experts du Hcéres de comprendre comment la structuration et la répartition des enseignements entre les domaines d'études garantissaient une qualité de formation équivalente pour les étudiants, quel que soit leur parcours en DEA. Il est recommandé de poursuivre le travail, entamé en DEEA et projeté en DEA, de mise en place de l'approche par compétences.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Elle propose des modalités de formation très diversifiées, favorisant la réussite des étudiants : cours magistraux, travaux dirigés, projet, semaines thématiques, voyages... Une fois passé l'épisode sanitaire de la Covid, le corps enseignant n'a pas souhaité prolonger l'enseignement à distance.

Les contenus et les dispositifs gagneraient à se structurer pour une meilleure ouverture à l'international. Un niveau de langue B2 doit être validé pour l'obtention du DEA. Pour autant, aucun enseignement de langue n'est proposé par l'ENSA aux étudiants du 2^e cycle et aucun enseignement n'est dispensé en anglais. Des solutions de mise à niveau sont suggérées aux étudiants, avec des résultats difficiles à évaluer. Par ailleurs, l'accompagnement pédagogique des étudiants en mobilité sortante quant à leur choix de cursus et d'options mérite d'être renforcé pour éviter le redoublement en retour de mobilité. Il est recommandé de mettre en adéquation les moyens alloués, les contenus pédagogiques et les objectifs.

Les faiblesses de la formation continue et en alternance. L'ouverture à la formation continue de la formation DEA est effective, mais uniquement sur des séquences courtes et non diplômantes. La formation n'est en l'état pas adaptée à l'enseignement en alternance. Il est recommandé de développer la formation continue et en alternance, au regard de la stratégie de formation de l'établissement qui reste au demeurant à définir.

3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation gagnerait à améliorer sa lisibilité. La formation est confrontée à un léger défaut d'attractivité. Si les difficultés rencontrées suite à l'effondrement partiel du bâtiment peuvent justifier partiellement cette désaffection, le manque d'information des candidats est aussi en cause. Ainsi, les contenus de la formation sont décrits de façon générale et les informations sont dispersées. Quant aux parcours possibles entre les différents domaines d'études, leur description varie et les fonctionnements décrits sont presque aussi nombreux que les personnes interrogées. Il est recommandé de centraliser les informations et de les rendre plus accessibles et explicites.

La formation est à l'écoute de la réussite de ses étudiants. L'établissement assure le suivi des taux de réussite dans la formation, avec un taux proche de 100 % de réussite. Il est néanmoins signalé que certains étudiants se retrouvent en situation d'échec faute d'atteindre le niveau de langue requis, ou d'achever le mémoire de fin d'études. Des mesures ont été prises pour réduire ces échecs : le stage à l'étranger et l'obligation, maintenant stipulée dans le règlement intérieur, de valider le MFE avant de pouvoir commencer le PFE. Le taux de réussite au diplôme, proche de 100 %, interroge également sur le degré d'exigence et la façon dont sont encadrés et

orientés les étudiants en situation d'échec au cours du cursus. Il est recommandé de poursuivre le travail d'accompagnement des étudiants en difficulté mené par le service de la scolarité. Il est également recommandé d'évaluer les raisons du taux de réussite, pour déterminer si son excellence résulte du caractère exceptionnel de l'accompagnement prodigué tout au long du parcours ou d'une notation trop généreuse.

Un manque d'information des parcours professionnels post-diplôme. Aucun élément probant ne permet de déterminer l'analyse faite par l'établissement de la poursuite d'études à l'issue du DEA. Il est en revanche possible de consulter les chiffres de l'insertion professionnelle collectés dans le cadre des enquêtes CGE. Malheureusement, l'échantillon de personnes ayant apporté une réponse à ces enquêtes est trop faible pour être significatif. Il est recommandé d'allouer plus de ressources aux enquêtes d'insertion et plus d'effort à la diffusion, leur taux de remplissage étant un facteur déterminant pour leur fiabilité.

4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des outils nécessaires à l'amélioration de sa politique, mais qui méritent d'être développées. La formation est évaluée par les étudiants, qui sont invités à la fin de chaque semestre à renseigner un questionnaire sur chaque enseignement suivi. Ces évaluations sont ensuite transmises à l'enseignant concerné qui doit, depuis 2022, expliquer aux étudiants de l'année suivante les dispositions qu'il a prises pour répondre aux critiques émises. Les conseils de semestre sont rares en DEA, il n'y a pas de conseil de perfectionnement et les domaines d'études travaillent à leur organisation interne de façon autonome. Il est recommandé de mettre en place une coordination plus formalisée et d'informer, et d'élaborer, en lien avec la CFVE, des outils permettant de garantir une équivalence des attendus et de la notation entre les différents domaines d'études.

Conclusion

Points forts

- Des partenariats dynamiques et appréciés qui enrichissent la pédagogie.
- Des équipes pédagogiques et administratives attentives et impliquées.
- Une évaluation systématique des enseignements par les étudiants.
- Un parcours recherche bien identifié par les étudiants.

Points faibles

- Une faible lisibilité du contenu des formations et des passerelles entre domaines d'études.
- Une coordination et une harmonisation insuffisantes des compétences au sein de la formation.
- Une démarche d'amélioration de la formation insuffisamment structurée.
- Une structuration inexistante des partenariats socio-économiques.
- Une internationalisation trop timide.
- Un suivi de l'insertion professionnelle lacunaire.

Recommandations

- Développer l'approche par compétences dans la formation.
- Améliorer la lisibilité et la communication autour de l'offre de formation en DEA.
- Renforcer l'apprentissage des langues et structurer les partenariats académiques internationaux.
- Structurer les partenariats socio-économiques.

Liste des sigles

A

ABC	Architecture Bois Construction
ANR	Agence nationale de la recherche
APC	Approche par compétences
ATS	Administratifs techniques et santé
ARCAN	Association de recherche sur la conception architecturale numérique

B

BNU	Bibliothèque nationale universitaire
BVE	Bureau de la vie étudiante

C

CA	Conseil d'administration
CAUE	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CDC	Caisse des dépôts et consignations
CECRL	Cadre européen commun de référence pour les langues
CFA	Centre de formation des apprentis
CFVE	Commission de la formation et de la vie étudiante
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CPSR	Conseil pédagogique et scientifique restreint
CPS	Conseil pédagogique et scientifique
CPER	Contrat de plan État-région
CR	Commission de la recherche
CRAI	Centre de Recherche en Architecture et en Ingénierie
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CT	Comité technique
CV	Curriculum vitae

D

DAE	Dossier d'autoévaluation
DE	Domaine d'étude
DEA	Diplôme d'études en architecture conférant le grade de master
DEEA	Diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence
DNA	Design Numérique Architecture

E

EC	Enseignant-chercheur
ED	École doctorale
EEIGM	École européenne d'ingénieurs du génie des matériaux
ENSA	École nationale supérieure d'architecture
ENSGSI	École nationale supérieure en génie des systèmes et de l'innovation
ENSAD	École nationale supérieure d'art et design de Nancy
ENSTIB	École nationale supérieure des technologies et industries du bois
EPA	Établissement public à caractère administratif
Erasmus	<i>European action scheme for the mobility of university students</i>
ExcellencES	Excellences sous toutes ses formes

F

FCBA	Forêt cellulose bois-construction ameublement
FNAU	Fédération nationale des agences d'urbanisme
FSDIE	Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes

G

GIP-InSIC	Institut supérieur d'ingénierie de la conception
-----------	--------------------------------------------------

H

Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR	Habilitation à diriger des recherches
HEAR	Haute École des Arts du Rhin
HMONP	Habilitation à la maîtrise d'œuvre

I

IAEM	Informatique, Automatique, Électronique, Électrotechnique, Mathématiques et Sciences de l'Architecture
INSA	Instituts nationaux des sciences appliquées
I-Site	Initiative science innovation territoire économie
Idex	Initiative d'excellence

J

JPO	Journées portes ouvertes
-----	--------------------------

L

LabEx	Laboratoire d'excellence
LHAC	Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine
LMD	Licence, Master, Doctorat

M

MCF	Maître de conférence
-----	----------------------

P

PFE	Projet de fin d'études
PIA	Programme d'investissements d'avenir
PNR	Parcs naturels régionaux
PPI	Plan pluriannuel d'investissement
PPR	Programme prioritaire de recherche

R

RAE	Rapport d'autoévaluation
RH	Ressources humaines
RPS	Risques psycho-sociaux

S

SCAN	Séminaire de Conception Architecturale Numérique
------	--------------------------------------------------

SDI	Système d'information
Shon	Surface hors œuvre nette
SHS	Sciences humaines et sociales
SI	Système d'information
SPSI	Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
SSI	Schéma de stratégie immobilière
Strater	Stratégie territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche
SWOT	(analyse) <i>Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats</i>

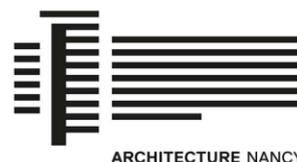
U

UIR	Université Internationale de Rabat
UL	Université de Lorraine
UMR	Unité mixte de recherche
UR	Unité de recherche

V

VDA	Verre Design Architecture
VSS	Violences sexistes et sexuelles

Observations de la directrice de l'ENSA Nancy



Monsieur Pierre Glaudes	Madame Lynne Franjé
Directeur du département	Directrice du département
d'évaluation d'établissements	d'évaluation des formations
Haut conseil de l'évaluation de la recherche et l'enseignement supérieur	

Nancy, le 24 avril 2023

Réf. : GP-23/012

Objet : Observations concernant le rapport d'évaluation définitif établissement et formations

Madame la Directrice, monsieur le Directeur,

Pour donner suite à la réception du rapport d'évaluation définitif du haut conseil de l'évaluation de la recherche et l'enseignement supérieur (HCERES) reçu le 14 avril 2023, je tiens tout d'abord à remercier le comité d'experts pour la qualité du rapport fourni et des recommandations qu'il préconise, reflétant une bonne compréhension de la situation particulière de l'école et du ressenti des communautés sur la période évaluée.

Je tiens aussi à remercier toutes les communautés et les représentants élus dans les instances issues de la réforme des écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) de 2018 ayant participé à l'élaboration du rapport d'autoévaluation, nous permettant collectivement, lors des auditions par les experts, de compléter, éclairer et argumenter les éléments communiqués. Je remercie également nos partenaires qui se sont mobilisés pour participer à ces auditions. Il est à noter que les experts dans leur posture et leur modalité pour mener leurs travaux ont agi avec beaucoup de bienveillance et d'écoute.

Ce rapport et ces recommandations, à la disposition de l'école, constituent dès à présent un cadre de référence précieux pour consolider la stratégie de l'école sur son pilotage et les priorités à mettre en œuvre concernant la pédagogie et la recherche.

Pilotage stratégique et opérationnel

Le comité d'évaluation a considéré qu'il a été légitime de se concentrer sur la période de reconstruction progressive poursuivie encore aujourd'hui et qui prolonge la trajectoire initiée dès le début de l'année 2020 par la nouvelle direction et par les instances de l'ENSA. Sur cette base, les recommandations du comité nous invitent à **construire, expliciter et formaliser la stratégie de l'établissement, en concertation avec les instances et les communautés de personnels de l'École. La définition de cette stratégie permettra, de surcroît, d'établir un premier contrat d'établissement avec le ministère de la Culture.**

La période de restauration de la confiance, du retour de l'école dans ses locaux et de validation collective du projet d'école, nous amènent à nous saisir de manière plus fine, précise et partagée des axes stratégiques sur le plan des formations et de la recherche d'une part, et sur la mise en cohérence des actions à l'égard des partenariats locaux que l'école a su nouer et enrichir d'autre part. Pour progresser sur l'ensemble des axes, il nous apparaît clairement que l'appui de notre partenaire privilégié, l'Université de Lorraine, dont l'école est membre associée, est une opportunité, si ce n'est une nécessité.

Les différentes communautés de l'ENSA de Nancy devront, chacune à leur niveau, construire et surtout mettre en œuvre, avec des acteurs porteurs de projets, les axes stratégiques issus du projet d'école, des contrats du rapport d'autoévaluation, des recommandations du comité d'évaluation ou encore des rapports de l'inspection général des affaires culturelles.

Le contexte actuel de mobilisations dans les 20 ENSA illustre une ambition de la part de chacune des écoles et du réseau des écoles de porter un projet ambitieux pour répondre aux enjeux d'un monde de

transitions, mais révèle aussi une gestion sous contraintes par manque de moyens humains et financiers pour y parvenir.

Concernant les effectifs des agents administratifs techniques et scientifiques (ATS), l'école s'estime suffisamment pourvue à projets constants, mais sans souplesse pour pallier les absences imprévues. Les besoins existent réellement pour construire ou déployer des missions telles que le renforcement des relations internationales, le développement de la formation continue et de l'apprentissage, l'encadrement de l'atelier maquette et le développement d'une offre d'expérimentation à l'échelle 1 ou encore l'étoffement des services de la recherche, des ressources humaines et enfin de la médiathèque, sachant que ces besoins doivent être hiérarchisés.

De plus, les difficultés inhérentes à la mise en œuvre de la réforme pèsent sur le corps enseignant, qui doit être davantage soutenu par des décharges administratives. Les textes et les moyens alloués sont toujours attendus, alors même que la création des 150 postes d'enseignants-chercheurs dans le cadre de la réforme de 2018 n'est pas atteint. Enfin, les étudiants des ENSA ont eux aussi pris part au mouvement revendicatif en ce printemps 2023, pour demander des moyens supplémentaires, déterminants pour développer des projets, donner des conditions d'accueil et pédagogiques plus satisfaisantes. Une première annonce faite par la ministre de la Culture à l'attention spécifique des étudiants des ENSA ce 21 avril 2024 est un premier signe porteur d'espoir pour prioritairement améliorer les conditions de vie étudiante et octroyer plus de moyens à nos formations ambitieuses et engagées face aux nombreux défis actuels.

L'analyse des experts fait apparaître **la recommandation d'élaborer et d'animer un réseau de partenariats internationaux structurés**. L'école ambitionne à terme d'étoffer le service des relations internationales à 2 personnes (actuellement 1.5 équivalent temps plein). Cela contribuera à conforter stratégiquement certains partenariats et à en développer d'autres en s'appuyant dans un premier temps sur la particularité de la région Grand Est qui est transfrontalière et sur les valeurs du projet d'école.

Le comité recommande **d'attribuer clairement à l'un des membres de la direction la responsabilité spécifique de la pédagogie, des formations, de la vie étudiante pour permettre à l'établissement de gagner en efficience**. L'ENSA de Nancy doit dans un premier temps pallier l'absence prolongée du directeur des formations et de la recherche effective au moment même de l'élaboration finale du rapport d'autoévaluation et des rencontres avec le comité d'experts sur site. Depuis, la direction de l'école a recruté un nouveau directeur des études qui prendra ses fonctions le 1er juin 2023. Les recommandations du HCERES constitueront une partie de sa feuille de route. Dans l'attente, les services en place, notamment la scolarité, ont été réorganisés le mieux possible, à un moment très important de la vie de l'institution que représente cette évaluation, de plus en fin et début d'année universitaire.

Le comité recommande **pour l'établissement une plus grande cohérence dans l'affichage et dans l'accès à l'information et en particulier pour les formations, que chaque activité d'enseignement soit décrite en détail (contenus, méthodes pédagogiques, évaluation) dans une fiche accessible depuis l'internet de l'ENSA**. Alors que dans la précédente période de référence l'accent a été mis sur le développement des moyens de communication plus clairs pour les différentes communautés, cette demande reflète un vrai constat de la nécessité d'être plus précis et de donner un accès simplifié au contenu des enseignements (fiches descriptives et méthodes pédagogiques) sur le site de l'école à destination de nos étudiants, nos futurs candidats, nos partenaires et les acteurs du territoire. Cela relève d'un enjeu important en incluant entre autres les modalités de la mise en œuvre de l'approche par compétences (APC). L'évolution régulière de notre site internet constitue un des leviers. Les enseignants-chercheurs doivent également être attentifs à expliciter et valoriser leurs propres enseignements et les attendus pédagogiques. Avec l'appui du comité pédagogique et scientifique (CPS), ils seront mobilisés pour expliciter le contenu descriptif de la maquette pédagogique des deux cycles de formation.

Les experts constatent, comme dans le rapport précédent, que **l'établissement ne porte pas de politique de qualité globale**. La nouvelle direction est prête à s'engager sur ce sujet collectif. D'une part cela demande au préalable d'instaurer les axes stratégiques et leurs déclinaisons opérationnelles, de bien identifier les processus, moyens, acteurs et délais nécessaires à leur réalisation, et d'autre part d'être en mesure de qualifier les résultats obtenus dans un processus d'amélioration continue. Une personne devra être référente de cette démarche et en capacité de mobiliser toutes les communautés sur ce sujet.

Sur le volet immobilier, le recrutement récent d'un nouveau responsable du service infrastructure, ainsi que la validation par la direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) du schéma pluriannuel de la stratégie immobilière (SPSI) pour les 5 années à venir **doivent concourir à mieux prioriser les enjeux et les besoins collectivement**, en cette seconde année de retour dans le bâtiment d'origine de l'école (site Vacchini) après plus de 4 années d'inoccupation.

Politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

Sur le volet de la recherche, des efforts récents ont été engagés dans le cadre du retour dans le bâtiment d'origine de l'école (site Vacchini). Des espaces plus généreux et mieux organisés regroupent les équipes d'enseignants-chercheurs des deux laboratoires de l'école sur un unique plateau. Le service recherche a été étoffé par le recrutement de sa responsable qui a rapidement clarifié et optimisé son organisation.

Ces moyens participeront à répondre aux recommandations du comité d'experts afin que le laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine, le LHAC et l'unité mixte de recherche du centre de recherche en architecture et ingénierie, UMR MAP-CRAI soient en mesure de faire jouer leur complémentarité. Là encore, l'enjeu de travailler avec l'Université de Lorraine est à considérer, tout en menant une réflexion sur l'allocation des moyens des laboratoires somme toute limités (nombre d'enseignants-chercheurs) pour des thématiques ou sujets de recherche parfois très larges.

Les directions des laboratoires ont la volonté de travailler sur leur complémentarité mais également sur la transversalité des thématiques numériques, constructives, des sciences humaines et sociales et du patrimoine. L'école continuera de développer sa programmation de conférences, d'expositions ouvertes au public extérieur, de journées événementielles internes et externes ; elle structurera sa politique de publication. De plus, l'école a l'ambition de porter une stratégie de recrutement pour consolider le corps enseignant de personnels habilités à diriger des recherches (HDR) et pour cela être attractive.

Politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Le haut comité recommande que **l'établissement veille à définir ses ambitions, ses orientations et ses priorités thématiques dans le domaine de la formation, en lien avec son identité, afin de structurer son offre de formations en cohérence avec son projet d'école. Il est ainsi recommandé de renforcer les partenariats académiques en 1^{er} cycle afin de mieux ancrer la pédagogie dans le contexte local.** Si le partenariat avec le CAUE 54 est bien décrit, celui avec la Maison de l'Architecture de Lorraine devrait l'être également, concernant la sensibilisation à l'architecture auprès de tous les publics. Sur la thématique de l'éducation artistique et culturelle, le partenariat avec la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) du rectorat n'est pas non plus cité et pourtant bien ancré tout comme celui avec la direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN 54). Les partenariats principaux locaux et structurants ne sont sans doute pas assez valorisés mais bien présents, tels que les collectivités la région Grand Est, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy.

L'ancrage local structurant existe en 1^{er} cycle. Les semaines dites « thématiques » en témoignent :

- L1 (S2) : semaine « construction » en partenariat avec les Compagnons du Devoir à Jarville ;
- L2 (S3) : semaine « architecture et transition écologique » pendant 4 années avec la ville de Dijon et depuis 2022 avec la métropole du Grand Nancy ;
- L3 (S5) : semaine « architecture et patrimoine » hors les murs dans une ville qui souhaite faire de son patrimoine un levier de revitalisation, en partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche Comté.

Le rapport recommande à l'établissement de **consolider sa politique de professionnalisation des formations**. L'association des acteurs économiques a effectivement vocation à être plus structurée, elle est parfois le résultat de sollicitations ponctuelles ou d'opportunités, mais l'objectif est bien de tendre vers des partenariats pérennisés sur plusieurs années et sur des thématiques portées conjointement.

La création d'une licence professionnelle est une possibilité à étudier pour répondre au plus près des besoins des métiers de l'architecture et aux étudiantes et étudiants dont le projet professionnel engendrerait des études plus courtes. Si cela se concrétise, il conviendra alors de fédérer l'ensemble des

acteurs socio-économiques concernés. Concernant le cycle master, la formation en alternance ou apprentissage fait l'objet d'une forte demande de la part des étudiants. Les instances ne s'en sont pas encore emparées mais il conviendra rapidement d'y répondre, forts de l'expérience des ENSA pionnières sur le sujet, de notre propre première expérience en masters spécialisés, et toujours en mobilisant les acteurs économiques locaux et nationaux.

Le comité recommande de **consolider et de diversifier les dispositifs d'ouverture à l'international, en s'interrogeant notamment sur les choix faits quant à l'enseignement de l'anglais**. L'objectif est de créer de véritables relations entre nos enseignants et les enseignants des établissements partenaires internationaux afin d'optimiser les mobilités de nos étudiants d'une part, et de travailler à enrichir les partenariats et les possibilités de projets communs d'autre part. La fin de la possibilité de recourir à des évaluations externes du niveau de langues sera sans doute une opportunité de mieux intégrer leur apprentissage dans le cursus et de l'intégrer dans les autres enseignements, par exemple au sein des ateliers de projet, ou de proposer des cours de langues plus professionnalisants en lien avec l'architecture.

Afin que l'établissement bénéficie d'indicateurs fiables sur l'insertion de ses diplômés, le comité recommande d'allouer plus de ressources à la communication autour des enquêtes d'insertion, leur taux de remplissage conditionnant leur fiabilité. Une mise en réseau à l'échelle de toutes les 20 ENSA, à l'image d'autres grandes écoles, pourrait favoriser un suivi professionnel intéressant. La participation collective de toutes les ENSA à l'appel à manifestation d'intérêt "compétences et métiers d'avenir", s'il aboutit, permettra de bénéficier d'un observatoire de l'économie en architecture et de suivre, au-delà du taux d'insertion professionnelle, la diversité des parcours en intégrant les diplômés du DEEA. L'ENSA de Nancy ne dispose pas de suivi ni de taux d'insertion des diplômés de licence, qui arrêtent leur cursus à ce stade, ou qui s'orientent vers une formation complémentaire ou différente.

Afin de permettre aux instances de porter un regard global sur l'encadrement des étudiants de l'ENSA, le comité recommande d'**étouffer les outils de pilotage de l'école afférents aux moyens dévolus chaque semestre aux formations**. Le nouveau directeur des études va prendre ses fonctions prochainement et aura pour mission d'élaborer un outil de pilotage pour croiser la maquette pédagogique et les charges de service des enseignants-chercheurs, l'approche programme et l'approche par compétences, afin d'assurer un meilleur suivi des vacataires par formation, et d'avoir la souplesse de faire évoluer la maquette en maîtrisant tous les paramètres.

Le comité recommande de **systématiser la tenue d'un conseil semestriel en cours de semestre en présence de représentants des étudiants et d'élaborer, en lien avec la commission pour les formations et la vie étudiante (CFVE), l'harmonisation des attendus de projet et la notation entre groupes d'un même semestre**. C'est l'un des objectifs prioritaires du nouveau directeur des études. De plus la mise en place de décharges administratives pour les présidences d'instances dès la rentrée 2023-2024 (y compris sur le budget école si nécessaire) l'organisation de ce type de procédure. La mobilisation des élus étudiants dans la vie de l'école et en particulier dans les processus qualitatifs des modalités pédagogiques seront à valoriser. A ce sujet, la mobilisation actuelle des étudiants laisse présager une plus forte implication et compréhension des enjeux de leur part.

Afin de favoriser une évolution et amélioration coordonnées des enseignements, en complément des actions de la CFVE, le comité recommande de **poursuivre les actions de sensibilisation auprès des étudiants quant à l'utilité des évaluations des enseignements et de finaliser la mise en œuvre des conseils de perfectionnement**. Dans cet objectif, chaque semestre, les enseignants doivent faire part à leurs étudiants des retours des étudiants du semestre précédent et expliquer leurs propositions d'évolution. Une séance en CPS pourra aussi être dédiée à ces évaluations. Les travaux des conseils de semestre, de la même manière, doivent être présentés en instances pour être capitalisés et les valorisés. Il est indispensable que le conseil de perfectionnement soit créé et qu'il puisse être opérationnel dans de courts délais. Sa création permettra d'alléger les ordres du jour de la CFVE dont certains sujets relèvent aujourd'hui des objectifs du conseil de perfectionnement.

Concernant l'approche par compétences, le comité recommande, d'évaluer et de compléter ce qui est déjà mis en place, et de poursuivre cette approche pour le 2nd cycle. À cette fin, l'accompagnement par un service pédagogique extérieur est préconisé, provenant par exemple de l'Université de Lorraine. La

validation et l'évaluation du travail effectué au niveau du cycle licence doivent être réalisées en particulier pour que l'alignement pédagogique soit atteint et partagé. Pour le second cycle, la grande majorité des étudiantes et étudiants ont un parcours cohérent mais certains peuvent avoir une stratégie d'évitement qui ne relève pas d'un véritable projet professionnel. Dans ces conditions, il est urgent d'élaborer la liste des acquis d'apprentissage pour le cycle master (en cohérence avec le travail réalisé en cycle licence) et mettre en place l'approche par compétences. Si c'est un travail qui n'est pas effectué au niveau national, il le sera pour l'ENSA de Nancy car c'est un préalable indispensable pour questionner la diversité des parcours proposés en master.

Le comité recommande de **poursuivre les actions entreprises pour accompagner les étudiants, la vie associative, et pour mettre à leur disposition des ressources au sein de l'école et du campus.**

Le service scolarité a été récemment renforcé d'un demi-poste chargé de la vie étudiante et un demi-poste consacré aux relations internationales. En début d'année 2023, une 7^e personne est recrutée pour consacrer un temps plein à la scolarité, maintenir un demi-poste aux relations internationales et créer un demi-poste chargé de la formation continue, l'apprentissage et l'insertion professionnelle.

Le comité demande de **renforcer l'apport de la recherche (initiation et méthodologie)** en cycle licence en particulier. Cet apport existe pourtant mais doit sans doute être rendu plus lisible et mieux intégré dans la maquette pédagogique. Dans le cadre du mémoire de licence, qui est voulu comme tel à l'ENSA de Nancy et non comme un rapport, les étudiants bénéficient d'enseignements de méthodologies de recherche et d'accompagnements individuels. Les fondamentaux de la recherche sont abordés en sociologie notamment, déclinant ce qu'est la recherche, la recherche scientifique en particulier, les différences et enjeux entre recherche fondamentale, recherche appliquée, recherche empirique, etc.

En conclusion

L'évaluation du HCERES est arrivée dans une temporalité opportune pour l'ENSA de Nancy. L'autoévaluation a pu être menée en fin du premier mandat pour les instances issues de la réforme de 2018, en fin du premier mandat également pour la nouvelle direction. Elle intervient aussi après une période de crises successives, dont la crise sanitaire, donc idéalement pour participer à une période de reconstruction.

Cette étape est bienvenue pour étayer un projet opérationnel sur la base du projet d'école élaboré collectivement avant l'évaluation et des axes stratégiques, présentés dans le cadre de cette évaluation. Et comme l'a souligné le comité d'experts, nous pouvons compter sur une direction et des équipes mobilisées malgré un contexte mouvant.

Afin de répondre aux recommandations du HCERES et de mener à bien un projet opérationnel pour l'ENSA de Nancy, il convient de s'engager vers un partenariat plus structurant et un rapprochement stratégique avec l'Université de Lorraine, de conclure ces réflexions par un contrat d'établissement avec le ministère de la Culture permettant de partager les objectifs et convenir des moyens alloués pour y parvenir.

Déterminée pour que la prochaine évaluation puisse constater les évolutions et les efforts consentis pour répondre aux recommandations du haut conseil, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, Madame la Directrice, à l'assurance de ma haute considération.



Gaëlle Perfaudin

Directrice

Organisation de l'évaluation

La visite de l'évaluation de l'ENSA de Nancy a eu lieu du 25 au 27 octobre 2022. Le comité était présidé par Monsieur **Jean STILLEMANS**, professeur à l'université catholique de Louvain, doyen honoraire de la faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme.

Ont participé à cette évaluation :

- Monsieur **Karim BASBOUS**, professeur à l'Ensa Paris Val de Seine.
- Madame **Annie GALICHER**, ancienne inspectrice générale de l'Éducation, du sport et de la recherche.
- Monsieur **Cherif HANNA**, architecte, maître de conférence à l'ENSA de Nantes.
- Madame **Solène LE RAI**, étudiante à l'ENSA de Paris La Villette.
- Madame **Claire MINART**, architecte, chargée du pilotage stratégique à l'ENSA Paris-Est.

Pierre CAYE et **Nicole RASCLE**, conseillers scientifiques, et **Laura PIMENTA**, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement et de ses formations au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)